l'Angérien libre

JEUDI 16 JUILLET 2026 | n° 5079 | 1,60 €

Au centre hospitalier, des économies à quel prix ?



© Archives l'Angérien libre

Départs non remplacés, suppression de lits : le syndicat FO Angély-Saintonge s'inquiète de l'avenir du centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély et tire la sonnette d'alarme. Dans son viseur, le plan de retour à l'équilibre engagé par la direction et ses conséquences pour les patients et le personnel. Page 5.



© Archives l'Angérien libre

CHARENTE-MARITIME p. 2

La canicule, un brasier à ciel ouvert pour le monde agricole



© D.G.

SAINT-LOUP p. 17

Le tintillement de la cloche résonne à nouveau dans l'église

DAMPIERRE-SUR-B. p.8

Des ambulances au podium : Alison Laurence, candidate à Miss Small Beauty

BORDS p.18

Un nouveau camion de pompier pour mieux combattre les feux de forêt

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 19

Le RACA se renforce pour la saison 2026-2027



Un été

BENÈZE !

8 pages d'idées sorties près de chez vous I *Pages 9 à 16*

CHARENTE-MARITIME

Les fortes chaleurs donnent des sueurs froides aux agriculteurs

En Charente-Maritime, la canicule n'a pas fait souffrir que les hommes. Les productions animales et végétales s'annoncent d'ores et déjà historiquement basses. Le point sur la situation.

En Charente-Maritime, les agriculteurs traversent une période très compliquée, pour ne pas dire catastrophique. C'est en tout cas le message qu'a voulu faire passer Cédric Tranquard, vice-président de la Chambre interdépartementale d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres (CIA 17/79), vendredi 3 juillet lors d'une conférence de presse. En cause : les fortes chaleurs qui ont touché la France fin mai puis fin juin. Une baisse de la production - et donc du chiffre d'affaires des entreprises - est à craindre sur l'ensemble des filières (élevage, céréales, viticulture…). Si elle se confirme, celle-ci pourrait même être historique. *« Pour le mieux, elle sera de -15 % ; pour le pire, de -35 à -40 % »*, constate Cédric Tranquard.

2 à 3 semaines d'avance

Aussi, pour éviter davantage de pertes, les cultures d'hiver (blés, orge, colza…) ont été récoltées avec 15 jours, voire trois semaines d'avance. *« C'est plutôt la canicule du mois de mai qui a impacté ces cultures en fin de cycle*, précise le vice-président de la CIA 17/79, lui aussi agriculteur à Archingeay. *Celle de juin impacte plutôt les cultures dites de printemps, c'est-à-dire celles dont la récolte aura lieu à la fin de l'été ou à l'automne. »* Pour les grandes cultures, cela concerne notamment le maïs et le tournesol. Dans l'arboriculture, les exploitants ont constaté *« des brûlures »* sur les feuilles, les fleurs et les fruits, rendant ces derniers impropres à la vente. *« Pour le maraîchage, c'est un peu pareil »*, déplore notre interlocuteur, citant les melons, les pastèques ou encore les haricots.

La viticulture, très présente dans le département, ne devrait pas non plus être épargnée. *« Le manque de production ne permettra pas d'aller sur les seconds marchés, comme les jus de raisin ou les vins mousseux ou pétillants*, souligne Cédric Tranquard. *Cela pourrait être dommageable pour l'économie de la viticulture qui se trouve déjà très à mal. »* Le vice-président de la CIA 17/79 fait référence à la crise que traverse la filière cognac depuis de nombreux mois maintenant. Une crise due à la hausse des droits de douane aux États-Unis et en Chine, exacerbée par la crise au Moyen-Orient du printemps 2026.

Des aides pour s'adapter

Du côté de l'élevage, l'heure n'est pas à la fête. Loin de là. Les températures records ont fait souffrir les animaux, qu'ils soient dans les champs ou dans les bâtiments. *« La baisse de la production laitière est assez impressionnante*, relève Cédric Tranquard. *Les vaches avaient énormément chaud et cherchaient l'ombre. »* Bien que la plupart des bâtiments disposent de brumisateurs et/ou soient ventilés, ces techniques de rafraîchissement suffisaient à peine à rendre la chaleur supportable. Étonnamment, c'est dans les marais que les vaches ont le moins souffert : *« Il y a de l'ombrage et des points d'eau à portée de pattes*, commente simplement le spécialiste. *Les bovins allaitants sont davantage capables de s'adapter à des températures extrêmes. Ce sont plutôt les coups de soleil qui pouvaient déranger ces animaux. »*



Dans le département, les fortes chaleurs ont fait baisser la production de lait. *© Archives l'Angérien libre*

Dans les autres filières, certains exploitants ont même déploré des décès d'animaux à cause de la chaleur. C'est le cas notamment chez les éleveurs caprins. *« Ce sont des animaux qui étaient déjà un peu fatigués et qui n'ont pas résisté »*, ajoute Cédric Tranquard. La production de lait s'en est ressentie. De leur côté, les producteurs ovins devront garder les agneaux une à deux semaines de plus à l'engraissement, *« parce qu'ils avaient moins d'envie de manger durant ces périodes chaudes »*. Mais la filière la plus touchée reste celle des volailles et des palmipèdes (viande et œufs), dans des bâtiments moins adaptés : *« On est à environ 1 % de pertes*, constate le président de la chambre consulaire. *Tout de suite, ça peut faire des sommes importantes. »*

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires des exploitations agricoles devrait fondre en 2026. *« Le ministère de l'Agriculture a annoncé hier (jeudi 2 juillet, N.D.L.R.) des aides, avec des prêts de trésorerie pour aider à la mise en conformité face au changement climatique*, indique Cédric Tranquard. *On s'aperçoit que l'on a des moments plus froids et d'autres plus chauds, avec souvent des pluviométries en excès ou de gros manques. »* L'agriculture, peut-être plus que tout autre profession, va devoir s'adapter. En Charente-Maritime, on semble en avoir bien conscience.

Clément Vidal

CHARENTE-MARITIME

Sécheresse : le département en niveau d'alerte pour l'eau potable



L'arrosage des potagers est interdit de 13h à 20h. *© Pixabay*

Depuis le samedi 11 juillet à midi, l'ensemble de la Charente-Maritime est placé en niveau d'alerte pour les usages de l'eau alimentés par le réseau public d'eau potable. Par arrêté préfectoral, cette mesure concerne désormais tous les usagers : particuliers, collectivités, entreprises et exploitants agricoles utilisant l'eau du réseau.

L'objectif est de préserver la ressource avant une éventuelle aggravation de la situation. Les autorités souhaitent limiter dès à présent les consommations non essentielles afin d'éviter des restrictions plus sévères au cours de l'été.

Concrètement, plusieurs usages sont désormais encadrés. L'arrosage des potagers est interdit de 13 h à 20 h, tandis que celui des pelouses, jardins d'agrément et massifs fleuris est proscrit de 8 h à 20 h. Le lavage des véhicules par les particuliers est interdit, sauf impératif sanitaire, tout comme le nettoyage des façades, toitures ou trottoirs, hors raisons de sécurité ou de santé publique.

Le remplissage des piscines familiales est également suspendu, à l'exception de certains premiers remplissages prévus par la réglementation, tandis que les douches de plage et les fontaines en circuit ouvert doivent être mises à l'arrêt. Ces restrictions s'appliquent jusqu'à nouvel ordre et pourront être renforcées ou levées selon l'évolution de la situation hydrologique.

- **Pour suivre l'évolution de la situation, rendez-vous sur charente-maritime.gouv.fr**



ENTRE GIRONDE ET CHARENTE-MARITIME

Cordouan : protéger et expérimenter

Ce phare n'est pas qu'un monument historique figé dans le temps. Il continue d'être un lieu d'expérimentations et de recherches, à travers notamment trois sujets cruciaux que sont l'eau, l'énergie et la biodiversité.

« On se douche avec et, depuis quelques semaines, on peut même la boire ! » À écouter Sébastien Delage, l'un des gardiens du phare de Cordouan, on pourrait penser que cette information coule de source. Pourtant, c'est un véritable progrès à bord du vaisseau de pierre immobile dressé en plein océan sur son plateau rocheux. L'eau douce y est un bien précieux. Pour gagner en autonomie tout en limitant son impact environnemental, le phare mise sur une ressource devenue essentielle : la pluie. En effet, un système de récupération des eaux de pluie permet d'alimenter l'entièreté du réseau d'eau douce de l'édifice. Une eau rendue potable grâce à un ingénieux processus de récupération et de filtrage que Sébastien Delage décrypte volontiers lors des visites commentées du phare au cours desquelles le public ne manque jamais de s'intéresser à la vie des gardiens de Cordouan.



Inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, Cordouan n'est pas qu'un phare. C'est aussi un site au riche patrimoine naturel et un terrain d'observation de la biodiversité. © Mathieu Génon / Reporterre

Et l'eau tombée du ciel arrive propre au robinet

Un autre gardien, Nicolas Quézel-Guerraz, a été décisif afin de permettre de boire l'eau du robinet sur le phare grâce à une succession de filtres qui arrive en fin de circuit. Là encore, le progrès contemporain se greffe sur un système ancien toujours opérationnel. L'eau de pluie ruisselle depuis le sommet de fût jusque sur les deux balcons grâce à des canalisations creusées dans la pierre. Cette eau tombe dans deux fontaines situées dans le vestibule de la tour, au rez-de-chaussée du phare. Ornées de deux robinets en forme de têtes de lion, elles se situent de chaque côté de la porte d'entrée de la tour. L'eau est ensuite dirigée plus bas, dans la cave, dans deux bacs décanteurs de deux mètres cubes chacun puis stockée dans deux cuves de douze mètres cubes. L'eau est pompée dans la cuve sud et passe par un ballon surpresseur avant d'arriver par les robinets.

Jean-Paul Eymond, ancien gardien de Cordouan, évoque ce sujet de l'eau dans son ouvrage *Les 31 marches de Cordouan – ma vie de gardien de phare* (Éditions Sud Ouest, 2012) : *« Le trop-plein s'écoule dans la mer, mais cette dernière ne pénètre jamais à l'intérieur des puits, de sorte que l'eau reste douce. En été cependant, quand il ne pleut pas suffisamment, la pierre se charge en sel et l'eau qui ruisselle devient à son tour trop salée pour être consommée. Ce n'est pas un problème pour nous qui avons de l'eau en bouteille, mais cela obligeait les gardiens d'autrefois à nettoyer régulièrement les bacs décanteurs […] Aujourd'hui, nous utilisons toujours l'eau des bacs décanteurs, mais seulement pour la toilette et pour la vaisselle. Pour boire et pour cuire les aliments, nous utilisons de l'eau en bouteille. Les sanitaires, eux, utilisent l'eau de mer. Nous nous contentons ainsi d'un nettoyage annuel des bas décanteurs. »*



Les gardiens, ici Pierre Cordier, veillent au bon état du système de circulation de l'eau de pluie. © Archives JDM

Désormais, l'eau venue du ciel peut donc être bue et non plus servir uniquement pour la vaisselle ou les douches. Si bien que, pour le moment, les palettes d'eau en bouteille ne sont plus montées par le palan servant à hisser le matériel et les vivres nécessaires aux séjours des gardiens sur le phare.

> *« On ne peut pas mettre le phare sous cloche et le figer dans le temps"*

Ce désir de s'inscrire dans une démarche écologique montre bien à quel point le phare de Cordouan continue d'être un lieu d'innovations technologiques. Et ses gardiens, au nombre de six, en sont les premiers bénéficiaires. D'un point de vue énergétique aussi, il se distingue. Des panneaux solaires souples ont été installés sur la couronne du phare. Ils produisent 450 watts et permettent de diviser par deux la consommation d'énergie en été, notamment grâce, si l'on peut dire, aux chaleurs actuelles. Cette expérimentation s'inscrit dans une réflexion visant à « verdir » le phare dont l'alimentation électrique est dépendante de cinq groupes électrogènes alimentés au gasoil, soit cinq tonnes par an de carburant : deux pour la base de vie, deux destinés au fonctionnement de l'optique du phare et un dernier dédié au fonctionnement du palan. Un point d'améliorer pourrait consister à équiper Cordouan de groupes électrogènes plus récents et offrant une meilleure empreinte carbone grâce au biocarburant.

Verra-t-on un jour une éolienne à Cordouan ? Pourquoi pas. Mais avec ce monument historique inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, on ne touche à l'existant que d'une main tremblante. Il faut prendre garde à ne pas « *altérer l'image du phare* », comme le précise Christophe Boutin, chef de la division des Phares et Balises au Verdon-sur-mer. Et ne pas oublier que ce bien de l'État est avant toute chose un établissement de signalisation maritime. Plus précisément un phare dit d'atterrissage, pièce maîtresse d'un système de balisage voué à guider les navires dans l'estuaire de la Gironde et la Garonne via la route de maritime de Bordeaux. Tout en haut, à 67 mètres au-dessus de l'océan, se trouve un lieu fermé au public : la lanterne du phare. Elle a été le laboratoire d'innovations technologiques au fil des siècles (lire l'encadré). Le feu en lui-même est un peu comme un artichaut au cœur duquel se trouve une lampe aux halogénures métallique. « *Elle est changée tous les deux ans* », précise Christophe Boutin.

Bien avant cette lampe, la lentille de Fresnel, expérimentée au phare de Cordouan par Augustin Fresnel en 1823, a révolutionné le système d'éclairage des phares et fait rayonner l'ingénierie française à l'international. Le sujet a inspiré l'un des gardiens, Pierre Cordier, auteur d'un ouvrage paru en 2023 à l'occasion du bicentenaire de cette invention. « *On ne peut pas mettre le phare sous cloche et le figer dans le temps,* note Pierre Cordier. *Tout en conservant le patrimoine, on doit pouvoir continuer à la moderniser un peu, pour ses habitants et pour pouvoir continuer à accueillir le public.* »

Des algues indicatrices du réchauffement des eaux

Le site de Cordouan fait partie intégrante de son classement à l'Unesco. Son plateau rocheux, rythmé par les marées, est devenu, au fil des années, un terrain d'études scientifiques menées, depuis 2009, par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Marennes-Oléron (association Iodde), en partenariat avec le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire (Smidest), gestionnaire du phare pour son gardiennage comme pour sa valorisation touristique. Ces études portaient d'abord sur la pêche à pied de loisir sur le plateau en mettant en place des « *maraudages pédagogiques* », explique Zachary Gaudin, chargé de ce projet au CPIE Marennes-Oléron. Puis est apparue la nécessité d'une « *montée en compétences des gardiens* » afin que ceux-ci puissent faire œuvre de pédagogie auprès des pêcheurs.

De là est remonté le besoin d'une étude sur la biodiversité. La mise à jour des inventaires a été bouclée en 2020-2021. « *À partir de ces mises à jour, on s'est intéressé plus spécifiquement au développement de certaines algues qui peuvent être indicatrices du changement climatique* », précise Zachary Gaudin. Cordouan, en pleine mer, droit comme un « i » à la sortie du plus grand estuaire de France et globalement peu fréquenté, est un bon site d'observation afin de mesurer notamment la température des eaux marines qui a une incidence directe sur « *la biogéographie des espèces des microalgues* », indique le rapport dans son propos introductif. Six espèces réputées sensibles au changement climatique sont ainsi observées à la loupe.

> *« Il y a une très grande mobilité des sédiments sur ce platier"*

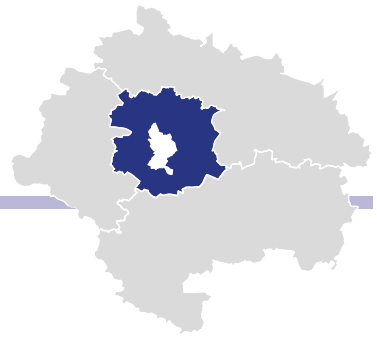
À ce stade, ce travail ne permet rien d'autre que d'émettre des hypothèses. « *On espère au moins voir des tendances* », confirme Zachary Gaudin, précisant que les études se termineront en 2027, avec l'espoir de trouver les financements pour pouvoir les prolonger. Ce rapport intermédiaire du suivi algal sur le platier Cordouan a permis de se rendre compte d'une chose : « *Il y a une très grande mobilité des sédiments sur ce platier, qui n'existait il y a une dizaine d'années. Le plateau de Cordouan était indemne des gros déplacements de sable que l'on connaît depuis une dizaine d'années. Ces déplacements ont un impact très fort sur tout ce qui vit sur le plateau rocheux, et peuvent avoir un effet abrasif.* » L'ambition scientifique se double d'une volonté de vulgariser ces connaissances auprès du grand public. Le phare et ses gardiens constituent en cela de bons médiateurs.

Ce n'est pas qu'un phare ni un monument historique. Cordouan éclaire aussi, à sa manière, des sujets contemporains cruciaux que sont la ressource en eau, les énergies renouvelables et la protection de la biodiversité.

Dominique Barret & Esther Laborde (Le Journal du Médoc)

CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Vals de Saintonge Mobilité réduit la voilure

À l'approche de son dixième anniversaire, l'association traverse une période financière délicate. Elle a été contrainte de supprimer deux postes dans le cadre d'un licenciement économique afin d'assurer sa pérennité.

Créée en 2017 et pleinement opérationnelle depuis novembre 2018, Vals de Saintonge Mobilité (VDSM) traverse sans doute la période la plus délicate de son existence. Confrontée à une dégradation progressive de sa situation financière, l'association a été contrainte de revoir en profondeur son fonctionnement afin d'assurer sa pérennité. Un plan de redressement, établi à l'issue d'un diagnostic local d'accompagnement (DLA), devrait toutefois lui permettre de retrouver un budget équilibré dès l'an prochain.

> *"Nous avons constaté un véritable déséquilibre économique"*

« *À la fin de l'année 2024, nous avons constaté une détérioration de nos résultats financiers* », explique Jacques Cocquerez, président fondateur de Vals de Saintonge Mobilité. Une situation qui était jusque-là restée relativement invisible. « *Notre trésorerie avait été artificiellement renforcée par plusieurs financements exceptionnels de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime, de la Fondation Vinci ou encore de la Macif. La Fondation Vinci, par exemple, avait financé à hauteur de 12 000 euros l'achat d'une voiture électrique. Une fois ces investissements réalisés en 2025, nous avons constaté un véritable déséquilibre économique.* »

Face à ces difficultés, l'association s'est tournée vers France Active afin de bénéficier d'un diagnostic local d'accompagnement (DLA). Le cabinet girondin Empatience a alors été missionné pour analyser la situation financière et proposer des solutions. « *Nous avons eu un excellent consultant. Il nous a expliqué que nos actions répondaient à un véritable besoin sur le territoire mais que leur financement n'était pas à la hauteur des services rendus. Pour garantir la pérennité de l'association, il fallait prendre des décisions difficiles* », résume Jacques Cocquerez.

Trois mesures ont ainsi été préconisées. La première a consisté à déménager dans des locaux deux fois plus petits. Ce changement permet à l'association de réduire ses charges de fonctionnement d'environ 35 000 euros par an. La seconde décision a été la plus douloureuse. Après validation par le conseil d'administration puis par l'assemblée générale, deux postes ont été supprimés : celui d'agent d'accueil et celui de chargée de mission mobilité. Les effectifs passent ainsi de 4,5 équivalents temps plein à trois salariés, auxquels s'ajoutent deux personnes en parcours d'insertion.

« *C'est une décision que nous avons prise sans aucune gaieté de cœur. Je tiens à remercier chaleureusement nos deux collaboratrices pour leur investissement et nous espérons sincèrement qu'elles rebondiront rapidement* », souligne le président. Pour compenser cette baisse d'effectif, le conseil d'administration a été renforcé. Plusieurs bénévoles ont rejoint le bureau afin d'assurer une partie des missions administratives et organisationnelles.



Le président fondateur croit à une nouvelle dynamique pour Vals de Saintonge mobilité l'an prochain. *© T.C.*

La troisième mesure concerne le patrimoine de l'association. Vals de Saintonge Mobilité a décidé de mettre en vente deux véhicules : son camion atelier ainsi qu'un minibus. L'opération devrait permettre de récupérer près de 35 000 euros. Cette réorganisation entraîne également quelques adaptations pour les usagers. Les permanences administratives sont désormais assurées uniquement le matin, sur rendez-vous, tandis que le garage est fermé le jeudi après-midi.

Le président ne compte toutefois pas s'arrêter là. Il poursuit activement la recherche de financement. Avec Vals de Saintonge Communauté, l'association a reçu 35 000 euros de subventions en 2025, la même somme en 2026. Les deux entités se sont entendues pour un comité de pilotage pluriannuel.

Poids social important

Car malgré ses difficultés, Vals de Saintonge Mobilité demeure un acteur essentiel du territoire. L'association développe de nombreux services favorisant la mobilité des habitants : location de vélos, de scooters et de voiturettes, atelier de réparation vélo, vélo-école ou encore transport d'utilité sociale pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement.

En 2025, 1 342 personnes ont bénéficié des différentes actions de l'association dans 75 communes, soit près de 70 % du territoire des Vals de Saintonge. Une présence qui illustre le rôle social de la structure dans un secteur rural où les solutions de mobilité restent limitées. Jeudi 16 juillet, Vals de Saintonge Mobilité organise une balade à vélo de 36 km dans le cadre du « Défi des Assos' ».

Théo Chiramberro

- **8 rue Aristide Briand, 07 86 07 34 98. Site internet : vdsmobilite.fr**





ANTEZANT-LA-CHAPELLE

Repas
Le Rallye Val de Boutonne organise un repas convivial **samedi 1er août** à 12h30, sur le terrain communal de la mairie. Au menu : apéritif, sardines grillées, moules glacées, cochon de lait à la broche, pommes de terre au four aromatisées, fromage, glace L'Angélys, café, digestif et vin compris. Tarif : 27€, 10€ moins de 12 ans. Réservation avant le 27 juillet (paiement à l'inscription) au 06 33 33 14 92. Salle climatisée en cas de forte chaleur. Apporter ses couverts.

MAZERAY

Médiathèque
Fermeture exceptionnelle au public du **mercredi 15 au samedi 25 juillet** inclus.

ESSOUVERT

Société des fêtes
L'association tend à disparaître : « *Nous avons besoin de vous pour relancer le bureau !* » Réunion publique **jeudi 16 juillet** à 19 h 30 à la mairie. « *Espérant vous y retrouver nombreux pour la sauvegarde de notre association !* » Un pot de l'amitié clôturera la réunion.

VALS DE SAINTONGE

Baby-sitting
Besoin d'un baby-sitter pour une soirée ou un imprévu ? Vals de Saintonge Communauté met à disposition des familles une liste de dix-sept jeunes de plus de seize ans, répartis sur l'ensemble du territoire. Tous ont participé à une demi-journée de sensibilisation à la garde d'enfants (développement de l'enfant, soins, activités…) et sont titulaires du certificat de prévention et secours civiques (PSC). La liste est disponible auprès d'Info Jeunes par courriel à infojeunes@valsdesaintonge.fr

Nageurs citoyens
Du 8 juillet au 27 août, Vals de Saintonge Communauté reconduit le programme gratuit Nageurs Citoyens dans les piscines d'été du territoire. Destinée aux jeunes de treize à dix-sept ans, cette opération leur permet de se former aux gestes de secours face aux risques de noyade. Les inscriptions s'effectuent tout au long du mois de juillet auprès des maîtres-nageurs sauveteurs des piscines participantes ou en ligne. La remise des récompenses aura lieu le jeudi 27 août, de 17 h à 20 h, à la piscine de Saint-Hilaire-de-Villefranche.

SAINT-PARDOULT

Mairie
Fermeture exceptionnelle du secrétariat les vendredi 17, mardi 21 et vendredi 24 juillet. Ouverture exceptionnelle le jeudi 23 juillet.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 18 juillet : 18h30 à St-Denis-du-Pin.
- Dimanche 19 juillet : 11h à St-Jean-d'Angély.
Contact de la paroisse :
05 46 59 01 24, paroissejb17@gmail.com et catholiques17.fr/saintjeandangely/

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

L'hôpital veut redresser la barre : quelles conséquences pour les patients et le personnel ?

À l'heure où le milieu hospitalier traverse une crise sans précédent, le syndicat FO Angély-Saintonge s'insurge contre les risques de suppression de services et de postes au sein du centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély. Point sur la situation.

L'hôpital public est confronté à une crise sans précédent. Pour certains établissements, cette situation a été exacerbée par la crise du Covid-19. Les structures peinent à répondre à l'ensemble des besoins de la patientèle, par manque de moyens humains et financiers. Le centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély ne fait pas exception. Bien que ce dernier soit jumelé avec celui de Saintes, appartenant tous deux au Groupe hospitalier Saintes – Saint-Jean-d'Angély, l'établissement traverse une période de grande difficulté. Elle se manifeste notamment par la mise en place d'un plan de retour à l'équilibre orchestré par la direction du groupe. La seconde version de ce PRE a été présentée aux équipes le 2 juillet dernier, de manière « *unilatérale* » selon Thierry Gapier, aide-soignant et secrétaire de Force Ouvrière Angély-Saintonge. Service à rude épreuve, perte de personnel et mauvaises conditions de travail : voici ce que dénonce le syndicat.



Le syndicat Force Ouvrière Angély-Saintonge regrette le manque d'information donné aux agents par la direction. © C.D.L.

> *« Le personnel est fatigué physiquement et mentalement »*

La pénurie médicale découle de plusieurs paramètres. Tout d'abord, le manque de médecins : les départs en retraite ne se renouvellent pas forcément en raison des difficultés de recrutement. La baisse de praticiens entraîne la fermeture de services, comme la gériatrie à Saint-Jean-d'Angély. Au total, vingt lits seront supprimés et des postes sont menacés. « *C'est un cercle vicieux* », souffle Thierry Gapier. En parallèle, six à huit lits seront supprimés du service de médecine qui n'en comptait que 30 pour une capacité maximum de 45, « *jamais atteinte* ». Le SMUR et les urgences sont également impactés. L'hôpital est déficitaire et cherche l'économie. Le PRE a pour objectif de combler le trou budgétaire du groupe qui s'élève à 6 millions d'euros. Mais ce qui en découle majoritairement, c'est la pression sur les agents paramédicaux : « *Le personnel est fatigué physiquement et mentalement.* »

Les arrêts se multiplient et « *même acheter un stylo devient compliqué* », assure Clémence Belot, secrétaire adjointe de FO et aide-soignante. Pour elle, il n'y a « *plus de vision sur le long terme* ». Elle s'offusque : « *On est quand même sur de l'humain ! L'hôpital c'est le problème de tout le monde, pas que de la direction générale et des agents.* » Mais l'économie passe également par la carte des soins. « *Les habitants sont eux aussi impactés* », regrette Thierry Gapier.

À la recherche de solutions

Le syndicat FO s'indigne de la situation tout en gardant une grande lucidité sur la problématique. Il entend bien le besoin de faire des économies mais s'inquiète concernant les répercussions sur le personnel et la patientèle. Thierry Gapier aimerait obtenir de la direction plus de considération envers les agents, ne pas constater de perte d'emploi mais surtout « *que les paramédicaux ne soient pas mis en danger par l'établissement* ». Cette dernière réflexion fait référence au projet d'établissement 2026-2030 et la possible mise en place des services de 12 heures dans différents pôles.

Pour Jérôme Trapaux, le directeur du groupe hospitalier, ce PRE définit l'avenir des deux établissements. « *D'année en année, les déficits se cumulent. On a structurellement 12 à 13 millions de déficit sur un budget de quasiment 300 millions d'euros.* » Les 6 millions de dettes annoncées précédemment résultent de l'aide financière accordée par l'ARS. Mais pour le directeur, « *il ne faut pas compter que sur les aides* ». Ainsi, il rappelle que le PRE a pour objectif de redresser la barre. Pour lui, certaines économies peuvent être opérées : « *Si on remplace les intérimaires par des titulaires, on fait une économie de 2 millions d'euros.* » Pour donner un exemple, le groupe hospitalier a dépensé 3 millions d'euros en 2025 pour combler la vacance des postes.

La situation est alors très nuancée : la direction garde un point de vue positif et tourné vers l'avenir quant au syndicat, il s'inquiète davantage. Il faudra dorénavant attendre la rentrée pour que FO s'adresse aux personnels dans l'objectif de toucher le plus d'agents possible. La direction donnera de nouvelles directions concernant le projet d'établissement 2026-2030 à l'automne.

Charlotte Di Lelio

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Au fil des quartiers, l'histoire d'une cité (2/3)

Comment Saint-Jean-d'Angély s'est-elle construite au fil des siècles ? À travers une série de trois articles, partez à la découverte de l'évolution de son cœur de ville, quartier par quartier. Deuxième épisode : rue des bancs.

Après l'abbaye, cap sur le plus ancien quartier civil de Saint-Jean-d'Angély. Autour de la rue des Bancs, les caves, les différences de niveau et même les noms des rues racontent une ville qui n'a jamais cessé de se renouveler. Le contraste est saisissant. En quittant les deux tours de l'abbaye royale, la promenade s'enfonce dans un dédale de ruelles étroites. Ici, les façades Renaissance côtoient des maisons plus modestes, tandis que les caves dissimulent plusieurs siècles d'histoire. « *Saint-Jean s'est constamment reconstruite sur elle-même* », résume Karen Brisson, médiatrice du patrimoine à l'office de tourisme des Vals de Saintonge. Une phrase qui prend tout son sens dans le quartier de la rue des Bancs, véritable livre ouvert sur le Moyen Âge.

Car si les remparts ont disparu depuis longtemps, la ville médiévale n'a jamais totalement disparu. Elle est simplement enfouie sous les aménagements successifs. Sous certaines habitations subsistent encore des caves anciennes, témoins des constructions médiévales. Les générations qui se sont succédé n'ont pas rasé la ville pour en bâtir une nouvelle : elles ont construit par-dessus, adaptant les bâtiments aux besoins de leur époque.

Cette superposition est également visible dans le relief. Entre la première enceinte et la rue d'Aguesseau, près de quatre mètres de dénivelé rappellent encore l'emplacement des anciens remparts. À première vue, le promeneur remarque seulement une différence de hauteur. Mais pour les historiens, cette rupture de niveau constitue l'une des traces les plus parlantes de la ville fortifiée.

Les rues gardent la mémoire des fortifications

À Saint-Jean-d'Angély, il suffit parfois de lever les yeux sur une plaque de rue pour remonter plusieurs siècles en arrière. Rue des Douves, chaussée de l'Éperon, rue Rose… Ces noms sont les derniers témoins d'un système défensif aujourd'hui disparu. Après le siège de 1621, lorsque Louis XIII reprend la ville aux protestants, les fortifications sont démantelées afin d'éviter toute nouvelle rébellion. Les remparts disparaissent peu à peu, mais leur souvenir reste inscrit dans la toponymie.



La maison bonnet est l'un des derniers vestiges du XV^e siècle à Saint-Jean-d'Angely. © Archives l'Angérien libre

Le quartier conserve également les traces de la prospérité retrouvée aux XVI^e et XVII^e siècles. Derrière les ruelles médiévales apparaissent des hôtels particuliers comme celui de La Rochebeaucourt, tandis que plusieurs maisons à pans de bois ou à encorbellement rappellent que commerçants et artisans occupaient déjà ce secteur très animé. La rue des Bancs était alors l'une des artères les plus vivantes de la cité, au cœur du bourg développé autour de l'abbaye. En témoigne la maison Bonnet, situé à l'angle de la rue Grosse Horloge et rue des Bancs, qui a un moment était une poissonnerie. L'usure élevée due au sel le laisse en tout cas supposer. À quelques dizaines de mètres, la tour de l'Horloge a aussi une histoire singulière. Avant d'être le refuge des pigeons, elle fut une prison.

Au fil de la balade, Karen Brisson invite ainsi à regarder au-delà des façades. Une cave, une marche, un changement d'alignement ou un nom de rue deviennent autant d'indices. « *La ville raconte encore son histoire, à condition de savoir l'observer* », glisse-t-elle en substance.

Le quartier médiéval offre finalement une autre lecture de Saint-Jean-d'Angély. Ici, l'urbanisation ne s'est pas faite par effacement mais par accumulation. Chaque époque a laissé son empreinte sans faire totalement disparaître la précédente. Et c'est précisément cette succession de couches qui donne aujourd'hui au centre ancien son caractère unique.

Théo Chiramberro

- **Visites prévues les mercredis 22 juillet, 5 et 19 août à 18 h 30. Tarifs : 6 €, 5 € (réduit). Groupe limité à 24 personnes maximum.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les bacheliers 2026 célébrés à l'Eden



Chaque bachelier s'est vu offrir une place de spectacle par l'A4. © B.L.

La réussite scolaire était à l'honneur vendredi 10 juillet à la salle de spectacle de l'Eden, où la Ville de Saint-Jean-d'Angély organisait sa traditionnelle cérémonie de remise des médailles aux nouveaux bacheliers des lycées Louis-Audouin-Dubreuil et Blaise-Pascal.
Parents, grands-parents, enseignants, chefs d'établissement et élus avaient répondu présents pour célébrer cette nouvelle promotion 2026. Après une rétrospective en images de l'année scolaire, les diplômés ont été appelés un à un afin de recevoir une médaille spécialement réalisée pour cette cérémonie, symbole de leur réussite et de leur engagement tout au long de leur scolarité.
La maire Françoise Mesnard a tenu à saluer les excellents résultats obtenus par les deux établissements angériens, régulièrement classés parmi les meilleurs lycées de Nouvelle-Aquitaine. Elle a également rendu hommage au travail des équipes éducatives et des familles qui accompagnent les élèves vers la réussite. Présente aux côtés des élus, la sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély, Marie-Pierre Lamour, s'est adressée aux jeunes diplômés avec un message d'encouragement pour la suite de leur parcours. Elle les a invités à ne pas hésiter à « *pousser les portes* », à oser saisir les opportunités, à développer leur esprit critique et à ne jamais renoncer à s'indigner face aux injustices.
Les proviseurs Coralie Marquis, pour le lycée Louis-Audouin-Dubreuil, et Pascal Florin, pour le lycée Blaise-Pascal, ont eux aussi félicité les nouveaux bacheliers et souligné le travail accompli par les enseignants, les personnels éducatifs et les élèves tout au long de l'année. Chaque diplômé est reparti avec une invitation offerte par l'A4, donnant accès à un spectacle de la prochaine saison, un cadeau destiné à encourager les jeunes à poursuivre leur ouverture culturelle.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le développement de l'offre locative au cœur du projet municipal



40 maisons devraient voir le jour rue Maurice-Ravel. La parcelle concernée a été vendue au bailleur social Domofrance pour la somme de 400 000 €. © Simon Moreau

Les élus municipaux se sont réunis jeudi 9 juillet à l'occasion d'un conseil municipal. Celui-ci portait principalement sur la thématique de l'offre de location de la ville. Zoom sur les aspects les plus marquants.

Le conseil municipal du jeudi 9 juillet avait des airs de fin d'année scolaire. Dernier rendez-vous avant une parenthèse estivale pour certains élus angériens, la séance s'est déroulée dans le calme. Seule la chaleur a tenté de troubler les débats mais celle-ci a rapidement été contenue par les huit ventilateurs installés dans le salon d'honneur et la farandole d'éventails. L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité, sans grand questionnement ou interpellation de l'opposition. Frédéric Rasse était par ailleurs excusé de son absence.

Générer un nouveau flux d'habitants

Parmi les différents points abordés lors de ce conseil, une thématique ressortait : l'habitat. L'introduction sur ce sujet portait sur le lancement d'une opération de restauration immobilière (ORI), évoqué dans notre précédente édition. En plus du rappel des modalités concernant ce dispositif, le premier adjoint Cyril Chappet a tenu a ajouté quelques précisions sur le calendrier de l'opération. Le « *modèle plus coercitif* », comme il le décrit, devrait donner lieu à un prérepérage des immeubles visés en automne prochain. L'application des mesures devrait quant-à-elle prendre effet pour la fin d'année 2027. La maire, Françoise Mesnard, rappelle l'extrême prudence de la commune vis-à-vis des potentielles ventes de bâtiments. La municipalité en est garante dans le cas d'une expropriation.

> *« Il aura fallu deux ans pour les convaincre »*

C'est pourquoi cette opération sera soigneusement millimétrée et encadrée par deux bureaux d'études. L'ORI sera complétée par l'adoption d'une taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Elle remplacera la taxe annuelle pour les communes et EPCI (établissement public de coopération intercommunale), situés en zone tendue. Cette dernière était actuellement fixée à 13,6 % et pourra évoluer d'année en année jusqu'à un plafonnement de 50 %. L'objectif derrière ce projet est de limiter la vacance des locaux et de possiblement créer un levier financier pour la ville.

Autre nouvelle importante pour les habitants et travailleurs de Saint-Jean-d'Angély : la cession de foncier de la rue Maurice-Ravel au profit du bailleur social Domofrance. L'attractivité de la ville passe aussi par son offre de logement. C'est pour cela qu'il avait été décidé, lors d'un conseil de novembre 2023, d'acter le principe de vente au maximum de 50 % de la réserve foncière communale. En 2024, la parcelle concernée devait être cédée mais le projet n'a pas abouti. Fort heureusement, le nouveau bailleur social Domofrance s'est manifesté. Ainsi, la parcelle d'une surface de 15 641 m² lui a été vendue pour 400 000 €. Au total, quarante petites maisons y seront construites. Les logements seront répartis selon la manière suivante : 60 % pour les salariés de la ville et 40 % pour les jeunes et les seniors. Françoise Mesnard se réjouit ainsi de la concrétisation de ce projet. L'obtention d'agréments de l'État a sans doute été l'aspect le plus complexe. La maire a ainsi rappelé que sur les 1 000 agréments accordés à la Charente-Maritime, seulement 10 % revenaient aux Vals de Saintonge. « *Il aura fallu deux ans pour les convaincre que Saint-Jean-d'Angély manquait de locatifs* », assure-t-elle. Grâce à cette cession, la ville peut se tourner avec sérénité vers un avenir plus dynamique.

Charlotte Di Lelio

- **Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi 8 octobre, à 19h, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville.**

URGENCES

- **Samu** : 15
- **Gendarmerie** : 17
- **Sapeurs-pompiers** : 18
- **Pharmacie de garde** : 3237 (0,35€ TTC/minute). Votre officine affiche aussi les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche.
- **Médecin de garde** : dentiste composez le 15
- **Eau** : SAUR au 05 81 91 35 03
- **Gaz Réseau Distribution France** : appelez le numéro vert Urgence sécurité gaz au 0 800 47 33 33.
- **Électricité :** Enedis au 09 72 67 50 17 (s'il y a un problème sur le compteur). Ce service est ouvert 24h/24 et 7j/7. Ou EDF au 09 69 32 15 15 (si la panne vient de la puissance ou d'un impayé).
- **Victimes ou témoins de violences faites aux femmes :** Tél au 3919 ou par SMS au 114. Gratuit et anonyme, numéro accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@LANGERIENLIBRE

Retrouvez-nous sur notre site internet :
www.langerienlibre.fr

CFA – MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
ANGÉRIENNE

MAISON FAMILIALE RURALE ANGÉRIENNE
29, rue des Tilleuls - « La Jallet » Saint-Denis-du-Pin 17400 ESSOUVERT
05 46 32 16 16 - mfr.angerienne@mfr.asso.fr - www.mfr-saintdenisdupin.fr

RÉSULTATS EXAMENS 2026

BAC PRO S.A.P.A.T.
« Services aux Personnes et Animation dans les Territoires »
100% de réussite - 13 reçus - 13 présentés

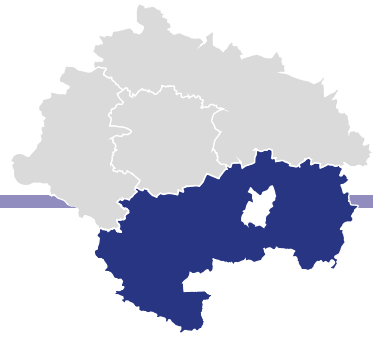
ARNAUD Valentine, BONACKI Camille (mention assez bien), BONNEAU Charline, BRILLOUET Anaïs, CHABROL Maeva (mention très bien), CHAMARD-QUINTARD Eden (mention assez bien), DELAGE Lily (mention bien), LOUIS Justine, LUSSON Lilou (mention assez bien), PARET Océane (mention assez bien), PEINTAUD Manon (mention bien), PERRETTE-ROULLEAU Jade (mention bien), VATBLED-CARPENTIER Laura (mention bien).

DIPLOME NATIONAL DU BREVET
75% de réussite
32 reçus - 43 présentés

AUBINEAU Charly, DAVID Soan, BABIN Léane (mention assez bien), FILLASTRE Enzo, BERTAUX Lou, GAILLARD Zélie (mention assez bien), BERTRAND Camille, GIRAUD Timéo (mention assez bien), BODIN Cléa, GOGUET Doryann (mention bien), BOISDÉ Kénaël, GORRICHON Zoé, BORDES Kiara, GROSDENIER Esteban, BOUCHET Lucas, GUINEL Gabriel, BOURASSEAU Inaya, JOUBERT DA SILVA MARTINS Nohan, BRECQ Matis, LARDY Timéo (mention assez bien), BRESSE Lana (mention assez bien), MASSIOT Nathan (mention bien), CADORET Izia (mention assez bien), OSTEN Louanne (mention assez bien), CHABROL Mathias (mention bien), REBAHI Matthys, CHAVAGNAC Anton, SAUVAGE Kérian, COUSIN Aaron (mention assez bien), SBAA Isaiah (mention bien), DA SILVA PEREIRA Maxime (mention assez bien), VINSONNEAU-MEMAIN Kahila.

CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



BEAUVAIS-SUR-MATHA

Mairie
Jusqu'au 7 août inclus, l'accueil du public sera assuré les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8 h à 11 h. Fermeture au public du **10 au 31 août**, mais permanence administrative du lundi au vendredi, de 13 h à 17 h. Contact des services municipaux : 05 46 26 10 59 ou par courriel à mairie@beauvais-sur-matha.fr

AUTHON-ÉBÉON

Méchoui
Organisé par le Comité des fêtes **dimanche 2 août**, place de l'Église à partir de 12 h. Tarifs : 25 €, 13 € pour les 6-12 ans. Apportez vos couverts. Au menu : apéritif, melon de pays, salade piémontaise, coup du milieu, mouton ou magret de canard et mogettes, salade, fromage et glace, café, cognac. Réservations au 06 61 58 45 29.

MATHA

Le Forum
Jeudi 16 juillet : *D'un monde à l'autre* à 20 h 45. **Vendredi 17 juillet** : *La Bataille de Gaulle : J'écris ton nom* à 20 h 45. **Samedi 18 juillet** : *La Bataille de Gaulle : J'écris ton nom* à 20 h 45. **Dimanche 19 juillet** : *Des Minions et des monstres* à 15 h.

VILLARS-LES-BOIS

Voyage en Espagne
Organisé par l'Amicale villarboisienne à destination de Dancharia, samedi 8 août. Départ de Cognac à 4 h 30, du parking du collège de Burie à 5 h, pause à l'aire des Landes avec petit déjeuner offert. Retour à 15 h avec une pause pour le goûter. Tarifs : 40 € (bus), 15 € (repas restaurant), 55 € (bus + restaurant), 30 € (bus enfant), 41 € (bus + restaurant enfant). Contact : 06 80 00 31 97 ou 07 71 56 60 39. Paiement à l'inscription.

LOUZIGNAC

Repas de chasse
Organisé par l'ACCA **dimanche 2 août** à 12 h, à la salle des fêtes. Au menu : apéritif, buffet d'entrées froides, grillades de chevreuil et de sanglier avec flageolets, fromage, salade, glace, vin, café et digestif. Tarif : 18 € par adulte, 6 € pour les moins de 12 ans. Apporter ses couverts. Inscriptions avant le 27 juillet au 06 42 35 67 05 ou au 06 49 87 34 09.

PAROISSES

St-Hilaire/Brizambourg/Burie
- Samedi 18 juillet : messe à Authon à 18 h 30.
- Dimanche 19 juillet : messes à Chérac à 9 h et à Burie à 10 h 30.

En semaine, le jeudi à 9h, messes à Burie et à St-Hilaire-de-VIlelfranche, suivie de l'Adoration.

Contacts des paroisses :
Pour Saint-Hilaire-de-Villefranche : 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72 ou par mail sur pshdvsainthilaire@gmail.com (presbytère, entrée rue des Ormeaux) ; pour Burie : 09 51 70 50 29 ou par mail sur pbstv@gmail.com

MATHA

Quarante emplois créés avec l'ouverture du McDonald's

McDonald's poursuit son développement en Charente-Maritime avec l'ouverture d'un nouveau restaurant à Matha. Inauguré lundi 6 juillet par le franchisé Emmanuel Delaunay, l'établissement a ouvert ses portes au public dès le lendemain et a permis la création d'une quarantaine d'emplois.



Cette implantation à Matha s'accompagne de la création de quarante emplois. © O.H.

Le nouveau restaurant McDonald's de Matha a été inauguré lundi 6 juillet, avant d'accueillir ses premiers clients dès le mardi 7 juillet. À la tête de ce nouvel établissement, le franchisé Emmanuel Delaunay poursuit le développement de son réseau. Après avoir repris le restaurant de Saint-Jean-d'Angély en 2021, puis celui de Surgères en 2023, il ajoute désormais Matha à son implantation en Charente-Maritime.

Un parcours débuté il y a 36 ans

Entré chez McDonald's il y a 36 ans en tant qu'équipier polyvalent, Emmanuel Delaunay a souligné l'importance particulière de cette nouvelle étape de son parcours. Pour lui, cette ouverture *« revêt une énorme importance »* parce que c'est *« ma première ouverture »*. Lors de son discours inaugural, il a rappelé que l'ouverture d'un restaurant allait bien au-delà de sa dimension commerciale. *« Quand on ouvre un restaurant, on inaugure un lieu, une activité économique. Mais on ouvre surtout une aventure humaine. Une aventure faite de rencontres, de confiance, de travail collectif et d'engagement quotidien. »*

Cette implantation à Matha s'accompagne de la création de quarante emplois, *« principalement localement »*. Emmanuel Delaunay a également insisté sur l'importance de l'humain dans son projet : *« Je crois profondément qu'une entreprise réussit durablement lorsqu'elle place l'humain au centre. »* Le franchisé a enfin rappelé les liens entretenus entre l'enseigne et le monde agricole. *« McDonald's est un partenaire majeur de l'agriculture française. En Nouvelle-Aquitaine, nous travaillons avec 76 agriculteurs sur des filières essentielles telles que la pomme de terre, le bœuf, le blé, la carotte et la tomate. »*

Odette Huet (Correspondante)

MATHA

Chiens en divagation : la mairie saisit les autorités

À la suite de plusieurs incidents, notamment survenus le week-end des 4 et 5 juillet, la mairie de Matha va saisir la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). Des chiens de type malinois, échappés de leur domicile, se sont introduits sur des propriétés privées, provoquant notamment la mort d'un chat et suscitant une vive émotion parmi les habitants. Le maire, Clément Piochaud, a demandé une évaluation comportementale des animaux. En fonction de ses conclusions, des mesures pourront être imposées au propriétaire afin de prévenir tout nouvel accident. La municipalité rappelle également aux propriétaires de veiller à empêcher leurs chiens de divaguer.

Pompes Funèbres Alter
24h/24 7j/7
- Articles et monuments funéraires
- Travaux de cimetière
- 2 chambres funéraires
- Transport avant et après mise en bière, toutes distances
- Organisation complète des obsèques

AULNAY
4, route de Saintes
05 46 33 31 29

MATHA
2, allée des Églantines
05 46 33 37 62

MATHA

Changement de présidence au Rotary Club

Comme chaque 1er juillet, le Rotary Club de Matha a renouvelé sa présidence. François Dussauze succède à Charles Guilbeau avec la volonté de poursuivre les actions solidaires menées par le club sur le territoire.



François Dussauze succède à Charles Guilbeau à la présidence. *© Rotary Club de Matha*

À l'occasion du traditionnel renouvellement annuel de sa gouvernance, le Rotary Club de Matha a changé de président le 1er juillet. François Dussauze succède à Charles Guilbeau, qui achève son mandat à la tête du club. Ce passage de relais intervient quelques jours après l'assemblée générale du club, organisée le 19 juin. Les membres avaient alors dressé le bilan de l'année écoulée et évoqué les perspectives pour les mois à venir. Les échanges avaient notamment porté sur l'accueil de nouveaux adhérents, la consolidation de l'équilibre financier ainsi que la préparation des prochaines actions et manifestations.

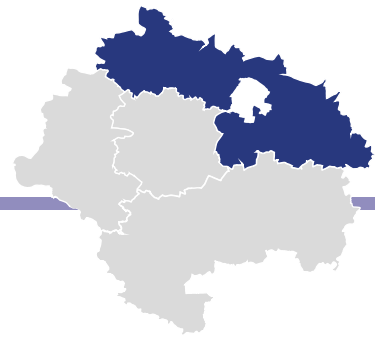
Cette assemblée générale avait également été marquée par la remise de la distinction Paul Harris Fellow à Patrick Bonneau. Cette reconnaissance, l'une des plus prestigieuses du Rotary International, récompense son engagement au sein du club et les nombreuses actions qu'il a menées au service de ses valeurs. Depuis le 1er juillet, François Dussauze assure donc la présidence du Rotary Club de Matha. Dans la continuité des années précédentes, le club entend poursuivre ses principales opérations de solidarité et de collecte de fonds. Parmi elles figurent notamment le repas « Fruits de mer », Handitandem, Jetons Cancer, la collecte au profit de la Banque alimentaire ou encore la Dictée du Rotary destinée aux jeunes du canton.

Les fonds recueillis permettent de soutenir des actions caritatives locales, nationales et internationales, parmi lesquelles le programme End Polio Now, l'opération Espoir en Tête en faveur de la recherche sur les maladies du cerveau, mais aussi l'achat d'équipements pour les cadets de la Sécurité civile de Matha et la participation au Forum des métiers du collège.

Avec cette nouvelle présidence, le Rotary Club de Matha affiche ainsi sa volonté de poursuivre ses actions de service au bénéfice du territoire et des causes qu'il soutient.

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Alison Laurence, candidate à la couronne de Miss Small Beauty

La Dampierroise représentera la Nouvelle-Aquitaine à l'élection de Miss Small Beauty 2026. Candidate n°1 du comité régional, la jeune ambulancière défendra avec fierté la diversité de la beauté féminine

Créé en Bretagne il y a près de 10 ans, le concours Miss Small Beauty a pour vocation de célébrer la beauté féminine dans toute sa richesse et sa diversité. Il s'adresse aux jeunes femmes âgées de 18 à 30 ans, sans contrainte de poids et dans le respect des piercings et des tatouages.

Les seuls critères d'éligibilité sont de mesurer moins d'1,70 m et de résider dans la région représentée. Des conditions que remplit sans difficulté Alison, 25 ans, installée à Dampierre-sur-Boutonne depuis trois mois et mesurant 1,65 m.

> *"La beauté féminine rayonne en toutes circonstances"*

Alison n'en est pas à sa première expérience dans l'univers des concours de beauté. Elle avait déjà participé à Angel Beauté France. Fille unique, célibataire et sans enfant, la Vendéenne d'origine exerce le métier d'ambulancière à Mauzé-sur-le-Mignon depuis un an et demi. Après une longue réflexion, elle a choisi de se lancer une nouvelle fois dans l'aventure.

« Fort du succès de ma première participation et du plaisir que j'y avais trouvé, il m'a semblé naturel de renouveler l'expérience, assure-t-elle. *Cette première aventure m'avait été précieuse : elle m'avait permis de gagner en assurance, d'améliorer mon expression orale ainsi que ma démarche et ma prestance. »* À travers cette nouvelle élection, elle souhaite démontrer que la beauté *« ne saurait être l'apanage des femmes minces »* : *« Qu'elle rayonne de l'intérieur ou s'exprime à travers l'apparence, la beauté féminine se manifeste sous toutes ses formes. Les femmes dites petites ou rondes peuvent, elles aussi, faire preuve d'une élégance remarquable. »*

« Fouler cette scène, c'est pour moi une manière de renouer avec ma féminité, de repousser les limites de ma zone de confort et de vivre une expérience singulière », ajoute la jeune femme. Le concours met en avant la diversité et la singularité de chaque candidate, tout en offrant une tribune aux jeunes femmes souhaitant s'investir dans des projets solidaires et culturels. Le comité défend des valeurs de respect, de partage et d'entraide, affirmant que la beauté, l'élégance et le dynamisme ne dépendent d'aucun critère physique.



Alison Laurence aura le privilège de représenter la région à l'élection Miss Small Beauty 2026. *© P.T.*

Le comité Nouvelle-Aquitaine a ainsi choisi d'accompagner Alison dans cette aventure, saluant sa détermination et son charisme. *« Les membres du comité sont remarquables de bienveillance et d'implication envers chacune d'entre nous. Nous bénéficions d'un accompagnement de qualité, et ils sont toujours disponibles pour nous épauler et répondre avec attention à toutes nos interrogations. Quant aux candidates, elles sont charmantes et nous nous entendons à merveille. »*

La date de l'élection n'est pas encore connue. Elle réunira des candidates venues de toute la région dans un esprit de partage et de bienveillance. *« Nous sommes huit candidates à représenter la Nouvelle-Aquitaine et deux l'Occitanie. »* Elles se sont toutes retrouvées pour la première fois le 12 juillet à Lormont, en Gironde, à l'occasion d'une première répétition.

Au-delà du concours, Alison souhaite faire connaître l'association EndoFrance, qui accompagne les personnes atteintes d'endométriose et d'adénomyose, deux maladies dont elle souffre elle-même. Passionnée par les chats, elle partage son quotidien avec Athéna. Ancienne nageuse durant sept ans, elle envisage de reprendre cette discipline en septembre. Elle pratique également la course à pied, la musculation et le basket, tout en cultivant un goût prononcé pour la musique, le chant et l'univers des concours de Miss.

« Remettre en question les codes établis ! »

« J'ai toujours suivi l'élection de Miss France à la télévision et en parlais fréquemment à ma mère, qui me rappelait que les critères étaient relativement restrictifs, indique-t-elle. *Je suis fermement résolue à remettre en question ces codes et à transcender ces exigences. C'est maintenant ou jamais ! »* Son objectif est clair : promouvoir la diversité, l'élégance et l'acceptation de soi. Un engagement que la jeune Dampierroise entend porter avec conviction, en espérant ramener la couronne en Nouvelle-Aquitaine, même si elle ne s'est jamais imaginée sous les traits d'une princesse.

Philippe Tumo (Correspondant)

- **Pour suivre Alison sur Instagram : @lrcalison**

AULNAY

Activité pour les seniors
Activité physique adaptée gratuite, destinée aux plus de 60 ans, les vendredis **depuis le 22 mai**, de 14h à 15 h 30, à la salle JM-Collin. Inscriptions au 07 64 01 58 31 ou sur jonah.aussant@ge-apa-sante.com

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 18 juillet : 18h à Cherbonnières.
- Dimanche 19 juillet : 11h à Aulnay.

Secteur paroissial de Loulay
- Dimanche 19 juillet : 9h30 à Loulay.

SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE

Tour Poitou-Charentes
La commune recherche huit signaleurs bénévoles pour assurer la sécurité du passage du Tour Poitou-Charentes, mercredi 26 août après-midi. Les volontaires, chargés de prévenir les usagers de la route du passage de la course, doivent être majeurs et titulaires du permis de conduire. Contact au 06 68 04 98 56.

DAMPIERRE-SUR-B.

Recherche de bénévoles
Des bénévoles sont recherchés pour la soirée du **vendredi 24 juillet** des Nocturnes en Vals de Saintonge. Renseignements au 06 61 16 46 63.

S.A.R.L. AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
✆ 05 46 32 57 51

NÉRÉ

Du bureau aux fourneaux : le nouveau défi de Constance et Bastien

La Canopée n'est plus le sommet d'une grande forêt mais le nom du nouveau projet de Constance Lafere et Bastien Landrin. En voici un avant-goût.



Le restaurant peut accueillir une quarantaine de couverts. *© C.D.L.*

Le hasard a réuni Constance Lafere et Bastien Landrin autour d'un même projet : La Canopée. Ce restaurant est né de leur envie de quitter le monde du bureau. Ancienne communicante et ex-développeur informatique, ils ont choisi de se reconvertir pour retrouver le contact humain et vivre de leur passion.

Restait à donner vie à cette ambition. Avant d'élaborer une carte, il fallait trouver l'endroit de leur rêve et se former. Les stages et les cours s'enchaînent alors en parallèle des travaux. « *Je suis tombé par hasard sur cette bâtisse*, se remémore le chef. *C'était un ancien pub : Le Saint-Pierre.* » Le couple espérait conserver ce nom, mais un établissement voisin l'avait déjà adopté. « *On voulait faire de cet endroit un espace vraiment cosy, un espace où on s'y sent bien. Comme dans une canopée*, précise Constance. *Et puis on adore le vert et les plantes, alors c'était logique !* » Le nouveau nom était tout trouvé !

Côté cuisine, l'inspiration est arrivée tout aussi rapidement : deux menus aux aspirations françaises revisitées. Le midi, une formule du jour sera proposée. « *Tout sera servi sur le même plateau : de l'entrée au dessert. Les clients pourront choisir de prendre le temps ou de se dépêcher avant d'aller travailler.* » L'objectif derrière cette idée est de faciliter le service. En parallèle, une carte sera proposée en journée et en soirée. Bastien concoctera des menus avec plusieurs alternatives, dont des plats végétariens, et inspirés de différentes cultures. Ses origines créoles et réunionnaises s'inviteront dans les plus grands classiques de notre gastronomie. « *Je veux coupler des saveurs que l'on n'a pas l'habitude de trouver.* » Et si tout cela peut être alléchant, il faudra tout de même attendre l'ouverture prévue le jeudi 6 août.

Charlotte Di Lelio

- **La Canopée est à découvrir au 5 rue de Saintonge à Néré. Réservation sur lacanopee-nere.fr**



SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Deux spectacles inédits aux Légendes d'Autrefois

Pour sa quatrième saison, le parc médiéval des Légendes d'Autrefois présentera deux créations de cavalerie inédites : « La Légende de Robin des Bois » ainsi qu'« Attaque viking », un spectacle nocturne.

Installée sur la zone de Beaux Vallons, à Saint-Sauveur-d'Aunis, depuis quatre ans désormais, le parc médiéval des Légendes d'Autrefois propose chaque année de nouveaux spectacles. Les scénarios sont réécrits, les costumes renouvelés et les mises en scène repensées afin d'offrir une expérience inédite au public. *« Le cheval est toujours au cœur de nos spectacles, nous les aimons et les respectons, chaque artiste a son cheval, même deux chevaux, au cas où un des deux soit trop fatigué. »*, affirme Thomas Lagriiff, qui co-dirige le parc aux côtés de Judicaël Vattier.

Cette année, la compagnie présentera un spectacle de chevalerie intitulé *La Légende de Robin des Bois*. Cette aventure familiale d'1 h 15 mêlera joutes, voltige équestre, combats à l'épée et cascades afin de replonger le public dans une réécriture épique du célèbre héros. *« En ce qui concerne le spectacle Robin des Bois, l'objectif était de proposer un spectacle familial sur une histoire connue de tous, tout en conservant la chevalerie traditionnelle qui est le cœur de notre identité*, précise la troupe. *Robin des Bois touche à la fois les enfants comme les parents avec une véritable âme d'aventurier et de justicier qui nous permet d'ajouter facilement cascades, combats et arts chevaleresques sans travestir l'histoire originale. »*



Les chevaux sont toujours au centre des créations du parc médiéval.
© Les Légendes d'Autrefois

À 22h, place au grand spectacle nocturne *Attaque Vikings*, une fresque enflammée mêlant ombre, lumière et effets spéciaux. *« La légende ne se fonde pas sur une histoire en particulier mais sur la réputation d'un peuple guerrier. Ici, nous nous orientons davantage sur l'aspect visuel avec effets pyrotechniques et arts du feu où explosions et combats acharnés seront la ligne conductrice. Les chevaux seront toujours au centre des tableaux »*, détaille la troupe.

> *“Il faut que cela plaise aussi bien aux enfants qu'aux adultes”*

Ces deux spectacles, complémentaires, mettent chacun la chevalerie à l'honneur sous des angles différents. Entre les représentations, le public pourra profiter de nombreuses animations, notamment un spectacle de catapulte. *« Une présentation passionnante de l'évolution de l'art du lancer de boulet, de la première machine peu sophistiquée au canon de la fin de l'ère médiévale »*, précisent les artistes. Les visiteurs pourront également s'initier au tir à l'arc, découvrir la danse médiévale, essayer des costumes, participer à des concours de bras de fer ou encore profiter de la buvette et de l'espace snacking. *« Il faut que cela plaise aussi bien aux enfants qu'aux adultes »*, souligne Judicaël Vattier.

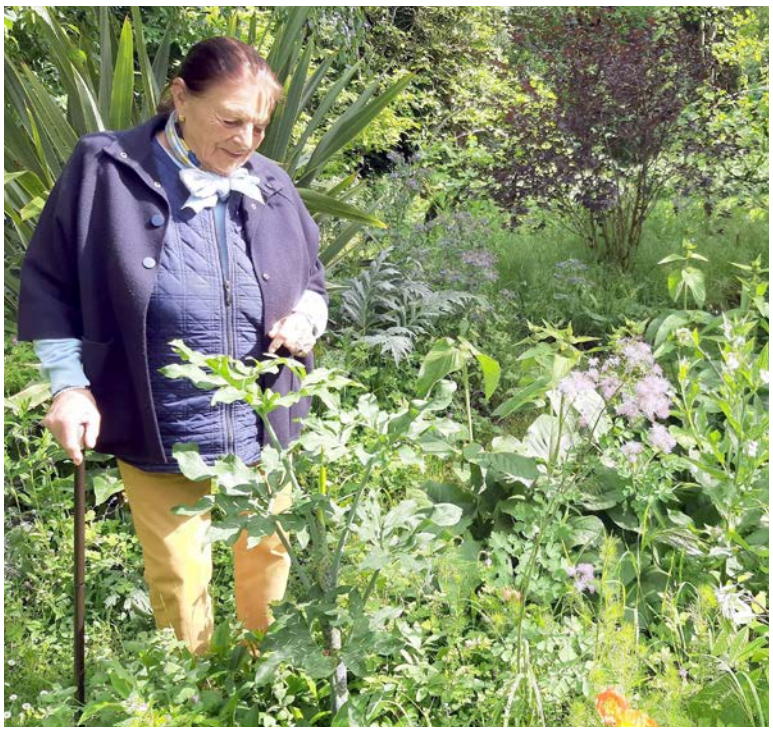
Par ailleurs, l'association vient d'acquérir les cinq hectares sur lesquels est implanté le parc. *« C'est une grande avancée pour la troupe, pour les visiteurs et la commune car nous pouvons désormais développer d'autres projets culturels où l'on souhaite impliquer la population et les communes alentours »*, précisent les dirigeants. Parmi les projets des Légendes d'Autrefois figurent notamment la création d'une ferme pédagogique, le développement des partenariats avec les écoles et les centres de loisirs, la mise en place d'activités de médiation avec les chevaux, l'agrandissement et la couverture des gradins, ainsi que la construction d'un jardin médiéval et d'un cabaret équestre.

Danielle Driou (Correspondante)

- **Les Légendes d'Autrefois, du 21 juillet au 30 août. Fermé le lundi. Le grand spectacle nocturne n'aura lieu que les mercredis et jeudis. Renseignements : contact@les-legendes-dautrefois.fr ou 06 31 35 65 38**

ASLONNES (86)

La douce quiétude du jardin du Prieuré de Laverré



Jeanne Bernard, propriétaire heureuse et passionnée. © O.J.

À Aslonnes, au sud de Poitiers, le jardin du Prieuré de Laverré constitue le lieu idoine pour se ressourcer, admirer, voire apprendre et partager.

« *Je veux que ce soit un jardin où les gens se sentent bien, où ils soient heureux et puissent s'extirper quelques instants de leur quotidien. Certains me disent que c'est un jardin de méditation. Certains viennent aussi y peindre* ».

Dans la campagne d'Aslonnes, à une vingtaine de kilomètres au sud de Poitiers, Jeanne Bernard couve d'un regard passionné ce précieux jardin à l'anglaise, créé de toutes pièces, aménagé et bichonné depuis cinquante ans avec feu son mari Henry. Sitôt arrivé, on se sent empli de sérénité, dans cet espace hors du temps.

La passionnée de fleurs, passionnée de la vie en général, se remémore : « *quand nous avons acheté ces ruines, il n'y avait pas de jardin, juste une prairie déserte. Nous avons tout créé au fil des années, sans jamais copier qui que ce soit et toujours en respectant la nature. Deux hectares sont cultivés, le site compte également une chapelle sacrée du XI^e^ siècle, où Monseigneur Rouet, ancien archevêque de Poitiers, était venu procéder à une bénédiction, un lieu qui a également vu naître un illustre personnage. Cette histoire et bien d'autres, je la raconte avec plaisir aux visiteurs* ».

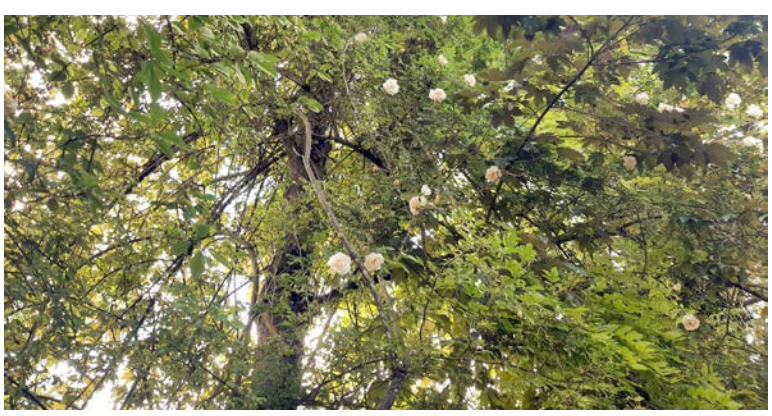
La particularité ici, dans ce jardin d'inspiration monastique, ce sont ces rosiers qui s'étalent, prennent leurs aises, engendrant la vision rare et captivante de roses qui culminent à 10, 20, ou 30 mètres de hauteur ! Ils forment des lianes qui serpentent tout autour du jardin. Certaines, à des hauteurs plus accessibles, exhalent de délicieuses senteurs. Entre un Tulipier de Virginie et quelques plantes velours d'Amérique du Sud, la propriétaire nous montre soudain en souriant « *un rosier donné par ma grand-mère, il a 120 ans. J'en ai fait des boutures* ».

En fin de parcours, la vision des douves serties de valérianes apporte une petite touche supplémentaire de fraîcheur, déjà présente lors de la déambulation avec la présence de petits ruisseaux qui serpentent.

Jeanne Bernard se réjouit aussi de « *l'aide des bénévoles qui viennent donner un coup de main. J'entretiens aussi d'excellentes relations avec les voisins, c'est important. Je rencontre des gens extraordinaires, des personnes connues sont venues ici. Ici, tout le monde devient simple, est sur un pied d'égalité* ».

Olivier Jaunay

- **Jardin du Prieuré de Laverré, 15 bis route du Prieuré de Laverré. Le jardin est ouvert l'après-midi, entrée 9 euros, gratuit moins de 12 ans. Visite sur rendez-vous : 06.99.42.04.61.**



Des rosiers lianes s'épanouissent dans toute la propriété. © O.J.

MATHA (17)

Soixante nuances de vert à la Bambouseraie

Fargesia et chimonobambusa : ces noms ne vous parlent pas ? Une pause s'impose alors à Matha aux côtés de Joan Brisson dans sa bambouseraie.



Ses bambous sont organisés par bosquet, aucune variété n'est mélangée. © C.D.L.

Rose, rouge ou blanche : la rose trémière fait partie du décor de la Charente-Maritime. Pour sortir de cette carte postale, direction la Bambouseraie de Matha. Joan Brisson, le propriétaire des lieux, propose un voyage botanique autour du monde et des bambous. Allant du vert au jaune, il guide les visiteurs dans une balade apaisante d'environ une heure et demie. Ici, tous les amateurs de plantes sont les bienvenus. Leurs sens seront mis en éveil en découvrant une soixantaine de variétés de bambous, mais aussi en observant des plantes tropicales et d'autres à toucher, à sentir et à goûter. Les plus sportifs ou téméraires pourront même essayer de grimper sur les plus gros chaumes.

Ce site existe depuis 1999. Il est né à la suite des nombreux voyages à travers la France et les pays voisins du propriétaire. « *J'ai découvert les bambous lors d'un voyage professionnel. Je vendais du cognac et ces plantes m'ont passionné.* » Joan Brisson a commencé par mettre en terre quelques herbes et ne s'est jamais arrêté. « *Ce n'est pas un arbre, mais une herbe ! Beaucoup ne le savent pas* », précise-t-il en souriant. Joan Brisson est le parfait guide pour découvrir les spécificités des différentes variétés. Des grandes feuilles, aux petites tiges et aux rhizomes invasifs : il connaît ses herbes par cœur.

Son domaine d'environ un hectare est ouvert tous les jours, sauf le lundi, du 1er juillet au 15 septembre. Les visites libres débutent à 14 h 30 et se terminent à 18 h. Pour celles en groupe, elles nécessitent une réservation et sont réalisées de 14 h 30 à 16 h 30. La fraîcheur du parc et les blagues de ce passionné sont idéales pour une sortie en famille ou entre amis. Cette halte ombragée coûte 7 € par adulte, 5 € pour les adolescents de 12 à 17 ans, 3 € pour les enfants et est gratuite pour les moins de 8 ans. Un groupe composé de 10 adultes ou plus payera 5 € par personne.

Charlotte Di Lelio

- **Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet, la page Facebook de la Bambouseraie ou contactez bambouseraie.brisson@gmail.com**

NANTEUIL-EN-VALLÉE (16)

Les jardins de l'Argentor, promenade au fil de l'eau et des saisons

À Nanteuil-en-Vallée, les jardins de l'Argentor invitent à ralentir le pas. Entre patrimoine paysager, arbres remarquables et nature préservée, cette parenthèse de verdure offre une balade aussi apaisante que dépaysante.



Le jardin, dessiné par l'architecte paysagiste André Eugène Bureau, en 1930 conserve aujourd'hui toute son élégance. © L.T.

Il suffit de franchir l'écluse pour comprendre pourquoi les jardins de l'Argentor, de la communauté de communes de Val-de-Charente, comptent parmi les trésors de Nanteuil-en-Vallée. Ici, le murmure de l'eau accompagne chaque promenade. Les allées serpentent entre arbres centenaires, bassins, prairies et massifs fleuris, dans un décor où la nature semble avoir trouvé son équilibre.

Car il ne s'agit pas d'un jardin, mais de plusieurs espaces qui se succèdent au fil des pas. Traversé par l'Argentor, né de la rencontre de deux cours d'eau, l'Argent et l'Or, le parc offre une diversité de paysages qui évoluent au gré des saisons. Chaque détour dévoile une nouvelle ambiance, tantôt romantique, tantôt sauvage.

Le cœur historique du site remonte aux années 1930. Il a été dessiné par l'architecte paysagiste André Eugène Bureau, figure incontournable de l'art des jardins en Charente au début du XX^e^ siècle. Pensé sur plusieurs niveaux, son jardin conserve aujourd'hui toute son élégance. Parmi ses pensionnaires les plus remarquables figure un impressionnant thuya géant de Californie, planté avant 1937 et désormais classé « Arbre remarquable ». Au fil des décennies, il s'est multiplié par marcottage, formant une silhouette spectaculaire aux nombreux troncs.

Au-delà du jardin historique, la promenade se prolonge dans un jardin aquatique aménagé autour de mares et de bassins. Les reflets de l'eau se mêlent à la végétation, tandis qu'un petit labyrinthe végétal amuse les plus curieux. Plus loin, la prairie humide rappelle que le site est aussi un espace naturel vivant. Régulièrement inondée, elle accueille une flore et une faune particulièrement riches.

Les amateurs de botanique prendront plaisir à reconnaître quelques essences rares ou insolites : cyprès chauves, arbres aux mouchoirs, tulipiers de Virginie ou encore le surprenant « désespoir des singes ». Les passionnés d'observation pourront également apercevoir une huppe fasciée, un pic-vert, une bergeronnette des ruisseaux, voire, avec un peu de chance, une loutre d'Europe ou une salamandre tachetée.

Au fil de la balade, les jardins révèlent toute la douceur de vivre qui fait le charme de Nanteuil-en-Vallée. Un lieu où patrimoine, biodiversité et paysages s'entremêlent, offrant une parenthèse de fraîcheur idéale lors d'une escapade estivale.

Lætitia Thomas

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Un rendez-vous qui fait l'un-âne-imité à l'asinerie !



La fête de l'âne s'adresse à toute la famille. Les enfants prendront plaisir à caresser ces jolies bêtes - sans parler de la mascotte ! © Archive l'Angérien libre

En juillet, l'âne est mis à l'honneur à Dampierre-sur-Boutonne. Un premier rendez-vous le célébrera jeudi 16 juillet avec la Nocturne. Puis, la fête de l'âne arrivera à grands pas, ou plutôt à grand trot ! Elle se tiendra dimanche 26 juillet à l'asinerie. Comme chaque année, de nombreuses animations autour de la mascotte de la région auront lieu de 10 h à 18 h. La journée débutera avec un spectacle Comedi'âne. Des jeux géants seront en libre-service durant l'ensemble de l'événement. En parallèle, il sera possible de faire des balades à dos d'âne et dans des navettes en attelage. Plusieurs autres animations seront à voir comme l'atelier de sculpture avec les ateliers de la pierre de Crazanne ou encore le spectacle équestre de Chandelae avec ses chevaux de trait poitevin et d'Élise Roméo avec sa mule.
Les amoureux des ânes pourront également assister au concours de modèle et allures et à un concours de tryptyque poitevin. Mais pour certains, la fête débutera dès le samedi 25 avec un concours axé sur l'utilisation des ânes et des mules. Ces grands rendez-vous sont organisés par l'association nationale des races mulassières du Poitou. Les bénéfices réalisés grâce aux entrées leur seront intégralement reversés. Alors, pour faire mentir l'expression, venez découvrir les ânes et leurs cousins lors d'une journée conviviale qui prouvera qu'ils sont loin d'être aussi bêtes qu'on le prétend !

- **Tarifs : 3 €, 2 € pour les 4-18 ans et gratuit pour les plus jeunes. Les animations sont gratuites. Restauration sur place.**

TAILLEBOURG

Cap ou pas cap d'assister au dernier épisode de la trilogie des Baladins ?

Si les voyages dans le passé vous attirent, ne manquez pas celui organisé par Les Baladins du Comté de Taillebourg. Retour au XVe siècle avec leur spectacle *Cap ou pas cap - Dans le secret des cœurs*, du 23 au 27 juillet dans le parc du château.



Le spectacle est souvent comparé à un « petit Puy du Fou », toutes proportions gardées. © Les Baladins de Taillebourg

Le château fort de Taillebourg a encore une histoire à raconter : celle de Landry le Romain et de Harald le Gaulois. Du jeudi 23 au lundi 27 juillet, à partir de 22 h, la cour du château se transformera en un grand théâtre. Les Baladins du Comté de Taillebourg plongeront les spectateurs au XVe siècle avec le dernier volet de leur trilogie historique intitulé *Cap ou pas cap - Dans le secret des cœurs*. Ils suivront l'histoire de deux protagonistes, d'abord amis puis ennemis, autour du procès de l'argentier Jacques Cœur. Les héros porteront un regard opposé sur l'affaire : l'accusé doit-il payer ou mérite-t-il une seconde chance ? Pour le savoir, il faudra aller découvrir cette pièce originale qui mêle fantaisie, aventure et histoire locale.
En parallèle du spectacle, plusieurs animations gratuites seront proposées autour de l'époque romaine durant les après-midi. Cette année, les Baladins du Comté de Taillebourg ont fait appel à l'association Legio VI Aquitaniae d'Angeriacium, troupe spécialisée dans la reconstitution de la vie romaine. Ainsi, une visite d'un campement de cinq tentes est prévue, ainsi qu'une présentation de l'équipement et du quotidien des légionnaires et un défilé d'ouverture avec les enseignes.
L'immersion se poursuivra jusqu'au repas préparé par les organisateurs. Pour y prendre part, nous vous conseillons fortement de réserver. Il ne reste plus qu'à profiter et choisir son camp. Alors, plutôt Romains ou Gaulois ?

Charlotte Di Lelio

- **Tarifs à partir de 15 € par adulte ou 29 € avec repas, 10 € par enfant ou 24 € avec repas, gratuit pour les moins de 3 ans. Info et réservation à l'office de tourisme des Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29 ou sur Helloasso.**

VALS DE SAINTONGE

Eurochestries : huit mini-concerts des écoles de musique locales



L'ensemble « saxos-flutes » de l'ADMS, en 2025, lors d'un pré-concert à Saint-Hilaire-de-Villefranche. © P. Morillon - Eurochestries

En collaboration avec l'Association des sociétés et écoles de musique et de danse de Charente-Maritime (ASSEM 17), le festival Eurochestries accueille désormais, au début de ses concerts, des formations composées d'élèves des écoles de musique des Vals de Saintonge. Cela était déjà le cas, ces dernières années, à Saint-Hilaire-de-Villefranche et à Matha, où le public appréciait ces mini-concerts d'une quinzaine de minutes, qui permettent à de jeunes musiciens locaux de faire apprécier leur talent en public, de participer à la réussite du spectacle et de rencontrer des jeunes d'autres cultures qui, comme eux, sont animés par la passion de la musique classique.
Cette année, de jeunes musiciens de l'ADMS, de Saint-Hilaire-de-Villefranche, de l'ARIDEM, de Saint-Savinien, et de l'AIDEM, de Matha, participeront à ces pré-concerts prévus à Saint-Hilaire (le 5 août), Tonnay-Boutonne (le 4), Ecoyeux (le 7), Saint-Savinien (le 7), Bords (le 3), Matha (le 5), Aulnay-de-Saintonge (le 6) et Brie-sous-Matha (le 8).

- **Renseignements complémentaires sur le site eurochestries.org/17**

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 16 juillet** : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h. *Des Minions et des monstres* à 16h. *Les caprices de l'enfant roi* à 16h et 21h. *L'étrangère* à 18h10. *Permis de détruire* à 18h20. *Blue Heron* à 18h30 (VO). *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h20. *L'Odyssée* à 20h30 (VO).
- **Vendredi 17 juillet** : *L'Odyssée* à 13h50 et 20h. *Blue Heron* à 14h10 (VO). *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h10 et 20h50. *Les caprices de l'enfant roi* à 16h10. *Des Minions et des monstres* à 16h40. *Toy Story 5* à 17h30. *Supergirl* à 18h30. *L'étrangère* à 18h40. *On l'appelait Robin des Bois* à 20h50.
- **Samedi 18 juillet** : *Supergirl* à 13h50. *Des Minions et des monstres* à 14h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h, 16h10 et 21h. *Permis de détruire* à 16h. *L'Odyssée* à 16h30 et 20h. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 18h. *On l'appelait Robin des Bois* à 18h30. *Backrooms* à 21h10.
- **Dimanche 19 juillet** : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 13h50. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 13h50 et 16h30. *L'Odyssée* à 14h et 17h30. *Les caprices de l'enfant roi* à 17h. *Permis de détruire* à 19h. *Blue Heron* à 19h20 (VO). *On l'appelait Robin des Bois* à 21h (VO). *Supergirl* à 21h20 (VO). *Backrooms* à 21h20.
- **Lundi 20 juillet** : *L'Odyssée* à 15h50 (VO). *On l'appelait Robin des Bois* à 16h. *Des Minions et des monstres* à 16h. *Toy Story 5* à 18h. *Supergirl* à 18h30. *Permis de détruire* à 19h. *L'étrangère* à 20h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 21h. *Backrooms* à 21h10 (VO).
- **Mardi 21 juillet** : *Toy Story 5* à 13h50. *Les caprices de l'enfant roi* à 14h. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 14h. *Des Minions et des monstres* à 16h. *Permis de détruire* à 16h30. *L'Odyssée* à 17h20 et 20h20. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 18h. *Blue Heron* à 19h (VO). *On l'appelait Robin des Bois* à 21h (VO). *Supergirl* à 21h.



Jusqu'au 31 août

Les Touches-de-Périgny

JEU. La commune propose son 10e jeu de piste « À la découverte d'un patrimoine unique ». Cette animation, libre, gratuite et ouverte à tous, invite les participants à parcourir les sentiers et ruelles du village, à pied ou à vélo, afin de découvrir les trésors du patrimoine local. Renseignements auprès de la mairie ou sur le site lestouchesde-perigny.fr

Sainte-Même

EXPOSITION. La galerie Argueyrolles organise une exposition de peintures et de céramiques d'artistes professionnels. En parallèle, des sculptures en bronze réalisés par Jean-Jacques et Valérie Argueyrolles seront à découvrir. Ouverture les vendredi, samedi et dimanche de 14 h 30 à 19h - ou sur rendez-vous.

Jusqu'au 19 juillet

Saint-Savinien

EXPOSITION. L'association La Palette de Saintonge investit la salle Quai des Arts avec l'exposi-

AGENDA estival

SAINT-PORCHAIRE

Une journée entière pour vivre au rythme du Moyen Âge

Le château de La Roche Courbon, à Saint-Porchaire, replongera plusieurs siècles en arrière le dimanche 19 juillet 2026 à l'occasion de sa traditionnelle Fête médiévale.



Les visiteurs pourront assister à de nombreuses démonstrations. *© Archives Château de la Roche Courbon*

De 10 h à 19 h 30, le domaine accueillera petits et grands pour une journée d'animations, de spectacles et de découvertes dans un cadre historique exceptionnel. Tout au long de la journée, les visiteurs pourront assister à de nombreuses démonstrations et participer à des activités inspirées de la vie médiévale. Les spectacles équestres, les combats en armure, les campements historiques et les musiques médiévales rythmeront les festivités, tandis que des initiations à la danse, des contes et diverses animations plongeront le public dans l'ambiance du Moyen Âge.

Les amateurs d'expériences participatives pourront s'essayer au tir à l'arc, au lancer de haches, découvrir le rocher d'Excalibur, observer la fabrication de flèches ou encore assister à des démonstrations de tirs d'armes à poudre. Plusieurs ateliers permettront également de s'initier à la calligraphie, à l'épicerie-apothicairerie, à la cuisine médiévale ou encore d'essayer de véritables armures.

Un marché médiéval artisanal et alimentaire complétera la visite avec une quarantaine d'exposants proposant bijoux, articles en cuir, vêtements pour enfants, vitraux, miel, confitures, biscuits, pralines, macérats de plantes, produits à l'ail noir ainsi que des spécialités locales, notamment du pineau et du cognac. L'entrée donnera également accès aux richesses du domaine. Les visiteurs pourront profiter des jardins, des grottes, du musée de Préhistoire, des expositions et des jeux anciens installés dans les salles féodales du château. Les billets incluant la visite du château permettront en outre de participer à une visite guidée.

La fête se déroulera de 10 h à 19 h 30, avec une fermeture de la billetterie à 18 h 30.

- **L'entrée est fixée à 12 € pour l'accès à la fête et aux jardins, et à 16 € avec la visite guidée du château. Les 13-17 ans et les étudiants bénéficient d'un tarif de 12 € (sur justificatif), les 6-12 ans de 7,50 €, tandis que l'entrée est gratuite pour les moins de 6 ans et les adhérents d'Amicour. Renseignements au 05 46 95 60 10.**

NANTILLÉ

Les secrets du jardin de Gabriel



C'est parmi ces surprenantes sculptures que Jérôme Berthelot dévoile son nouveau spectacle. *© M.A. (Correspondante)*

Enfant du pays et comédien reconnu, Jérôme Berthelot invite le public à découvrir une nouvelle création : *Gabriel et Anita*. La représentation aura lieu jeudi 16 juillet à 21 h. À travers ce spectacle inédit, il replonge dans l'univers singulier de Gabriel Albert, tout en mettant en lumière une figure longtemps restée dans l'ombre : son épouse Anita.

« Gabriel et Anita racontés par le comédien le plus charentais, Jérôme Berthelot, qui cherche dans le passé de son beau pays les inspirations, les traces, les échos de la fièvre créatrice de Gabriel. Anita est le grand mystère de cette épopée nostalgique car elle était peut-être le pilier de son mari, doux ogre de la sculpture, ce démiurge qui lui a fabriqué un paradis dans son jardin », dévoile Agnès Brion, qui signe la mise en scène de ce nouveau spectacle, *Gabriel et Anita*, écrit et interprété par Jérôme Berthelot.

Proposé en plein air, dans le cadre exceptionnel de ce site patrimonial, le spectacle est gratuit et promet une immersion sensible au cœur de l'œuvre et de l'univers de Gabriel Albert.

- **À Nantillé, Chez Audebert, jeudi 16 juillet à 21h au Jardin de Gabriel. Gratuit.**

tion *Entre Fleuve et Pierres*. De 14 h à 18 h, le public pourra découvrir des œuvres inspirées des paysages fluviaux et du patrimoine minéral de la Saintonge. Le vernissage est prévu le lundi 6 juillet à 17 h, en présence des artistes. L'entrée est libre. Renseignements : lapalette-desaintonge@gmail.com ou sur www.la-palette-de-saintonge.com

Jeudi 16 juillet

Brioux-sur-Boutonne (79)

THÉ DANSANT. Organisé par Christian à 14h30 à la salle des fêtes, animé par l'orchestre Pierre-François Duqueyrois. Réservation 10€ avec pâtisserie au 05 46 97 12 00 ou 06 52 04 67 21.

Dampierre-sur-Boutonne

THÉÂTRE. Aline & C[ie] présente *Nos vies* à 20h à l'asinerie du Baudet du Poitou. Entrée 7€. Renseignement au 05 46 24 68 94 ou sur asineriedubaudet.fr

Vendredi 17 juillet

Chives

THÉÂTRE DE RUE. L'association Histoires du Pays d'Aigre fera étape pour la première fois en Charente-Maritime, à Sècheboue. Une cinquantaine de comédiens de 10 à 90 ans proposeront un spectacle itinérant en six saynètes consacrées aux années d'après-guerre. Le public sera invité à déambuler dans le village, accompagné de bénévoles, pour découvrir les différentes scènes avant un final commun.

Samedi 18 juillet

Crazannes

FRAIRIE. Dès 14h au Petit Bois. Au programme : balade dans les carrières, quiz patrimoine, expo peintures, jeux en bois, concert trio flûte, guitare et violoncelle, dîner champêtre (adulte 25€, -12 ans gratuit, sur réservation au 06 08 02 61 44), soirée dansante DJ, feu d'artifice.

Dimanche 19 juillet

Les Touches-de-Périgny

COURSE D'ORIENTATION. Organisée par la commune. Ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, cette animation conviviale peut se pratiquer seul, en famille ou entre amis, à pied ou à vélo. La participation est gratuite. Le départ sera donné depuis le complexe associatif entre 8 h et 9 h 15 pour un parcours d'une durée d'environ deux heures trente. La remise des prix est prévue à 11 h 45, suivie d'un apéritif offert par la municipalité. Renseignements auprès de la mairie.

Beauvais-sur-Matha

BROCANTE. Organisée par le comité des fêtes, de 6h à 19h au Bois de la Chape. Tarif : 2€/ml. Buvette et restauration sur place. Inscritpions au 06 78 08 90 05 ou 06 01 98 04 99.

Mardi 21 juillet

La Chapelle-des-Pots

ANIMATIONS. La troupe de théâtre de rue itinérante Les Gaillardes fait étape dans la commune avec une journée d'animations à prix libre. Au programme : une balade cyclo-théâtrale entre Juicq et La Chapelle-des-Pots à 9 h 30 (rendez-vous devant la mairie de Juicq, casque, gourde et pique-nique conseillés), un atelier théâtre à 15h à la salle des fêtes, puis le spectacle *Les Échappées* à 19h dans le parc de la salle des fêtes. Renseignements au 06 42 25 51 52 ou par courriel à info@lesgaillardes.fr

Les 24 et 25 juillet

Haimps

MUSICA HAIMPS. 8 édition, à 21h sur la place de l'Église. Le vendredi, Julien Bouyssou proposera un hommage aux musiques du sud des États-Unis. Le samedi, le groupe Koko Loko fera voyager le public avec ses sonorités afro-cubaines et son jazz tropical. Restauration rapide sur place dès 19 h 30. Tarifs : 12 € la soirée, 20 € le pass deux soirées. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations au 05 46 25 00 62.

Samedi 25 juillet

Antezant-la-Chapelle

MARCHÉ GOURMAND ET ARTISANAL. Organisé par le foyer rural, dès 17h, au boulodrome, allée des Tilleuls. Producteurs locaux et artisans, food trucks et bar. Concours de pétanque semi-nocturne, avec des inscriptions à partir de 16h et jet du but à 17h. Les organisateurs invitent les participants à apporter leurs couverts.

Néré

CONCERT. Le Bar Les 3 Places propose un concert de Serge Béringer, à partir de 20 h. Au programme : reprises pop-rock. Restauration sur place avec L'Escale gourmande traiteur : soirée brasero (entrecôte-frites et tarte aux fruits) au tarif de 18 €. Réservation avant le 21 juillet au 05 46 33 60 20.

Bazauges

FÊTE DU VILLAGE. Organisé par le comité des fêtes, à partir de 19 h 30, à la salle des fêtes. Ouverte à tous en entrée libre, la soirée se déroulera en plein air , animée par DJ Yann Switch, de Cognac, avec notamment un canon à mousse. Repas à réserver (20 €) : apéritif, melon, assiette du chef (ventrèche, merguez, saucisse, haricots blancs et salade) ainsi qu'une pâtisserie. Apporter vos couverts. Une buvette et des planches apéro seront également proposées sur place. Les réservations, accompagnées du règlement, sont à effectuer avant le 15 juillet au 07 67 71 14 80 ou au 06 18 82 00 78.





SAINT-SAVINIEN

Les quais se transforment en galeries d'art éphémères



Les quais de la ville se prêtent autant à une belle balade qu'à un panorama à peindre à l'aquarelle. *© Archives l'Angérien libre*

Les amateurs d'art des Vals de Saintonge ne peuvent pas passer à côté de ce rendez-vous. Comme chaque année, Saint-Savinien organise son traditionnel marché des arts. Le centre-bourg se transformera en une véritable galerie d'art à ciel ouvert dimanche 26 juillet.
De 10 h à 18 h, la rue du centre, le quai Claude-Quessot et le quai des Fleurs seront investis par de nombreux artistes. Cette balade artistique longera la Charente pour découvrir les œuvres de peintres, sculpteurs et divers artisans d'art. Ce moment bucolique pourra se prolonger autour d'un verre ou d'un bon repas, grâce à une buvette et des stands de restauration prévus sur place. Averti ou désireux de se plonger dans un éventail de créations, ce marché est gratuit et ouvert à tous.
Pour rappel, la commune porte le label *« Villes et métiers d'art »* depuis maintenant dix ans. La cité s'investit dans différentes manifestations culturelles pour promouvoir l'art sous toutes ses formes. Alors, si vous avez manqué les journées européennes des métiers d'art en avril dernier, n'hésitez pas à aller y faire un tour !

- **Pour plus d'informations, rendez-vous sur saint-savinien.fr**

PORT-D'ENVAUX

Les fantômes de Panloy reviennent hanter le château cet été

À la tombée de la nuit, le château de Panloy propose une expérience aussi insolite qu'immersive avec ses Soirées hantées, organisées chaque mercredi de juillet et août à 21 h.



Des personnages étranges, drôles ou inquiétants viendront ponctuer le parcours. *© Archives Château de Panloy*

À l'occasion des soirées hantées du château de Panloy, les visiteurs sont invités à parcourir les couloirs de la demeure et les jardins plongés dans l'obscurité pour partir à la rencontre des mystérieux fantômes qui peuplent les lieux. Au fil d'une déambulation théâtralisée d'environ 1 h 30, les participants devront reconstituer la généalogie de la famille du château. Des personnages étranges, drôles ou inquiétants viendront ponctuer le parcours en dévoilant, s'ils le souhaitent, une partie de leur passé. À l'issue de l'aventure, un cocktail convivial permettra aux visiteurs d'échanger sur cette expérience nocturne.

Les groupes, limités à une quinzaine de personnes, sont constitués uniquement sur réservation. L'animation est ouverte aux adultes ainsi qu'aux mineurs accompagnés d'un adulte disposant d'une autorisation parentale. En revanche, elle est déconseillée aux enfants de moins de 6 ans, aux personnes particulièrement émotives, aux femmes enceintes, ainsi qu'aux personnes souffrant de fragilités cardiaques ou de phobies.

Les organisateurs recommandent de porter des vêtements sombres et des chaussures plates. Aucun vestiaire n'est prévu et il est demandé de ne pas apporter de sacs ou d'objets susceptibles de gêner le déroulement du jeu. L'animation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou malentendantes.

- **Les Soirées hantées auront lieu chaque mercredi de juillet et août à 21 h au château de Panloy. Il est demandé d'arriver 15 minutes avant l'horaire de départ. Les places sont limitées et la réservation en ligne est obligatoire sur le site panloy.com Les tarifs sont fixés à 17 € pour les adultes et 15 € pour les enfants.**

Dimanche 26 juillet

Aumagne

BROCANTE ET VIDE-GRENIERS. Organisés par le comité des fêtes à la salle des fêtes. Accueil des exposants à partir de 6 h 30, accès au public dès 8 heures. Tarif exposant : 1,50 € le mètre. Réservations au 06 59 53 73 35, au 06 46 55 00 21 ou au 05 46 58 23 10. Une buvette et un espace de restauration avec sandwichs seront proposés sur place. Le restaurant Le Magne, situé sur le site, sera également ouvert.

Villars-les-Bois

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par l'Amicale Villarboisienne à partir de 14h. Tarif : 12€. Restauration : gâteaux, café-thé, cappuccino, bière. Contact : 06 80 00 31 97 ou 07 71 56 60 39.

Samedi 1er août

Saint-Pardoult

MARCHE SEMI-NOCTURNE. Organisée par l'ACCA, départ de la salle des fêtes de 18h30 à 20h30. Parcours de 2 km, 5 km, 7 km. Repas à la salle des fêtes, tarif 15€ (8€ jusqu'à 12 ans). Paiement à l'inscription, par chèque à l'ordre de l'ACCA Saint-Pardoult, jusqu'au 28 juillet à retourner à M. Porchet Jean-Pierre (1, rue du village Maison Neuve 17400 Saint-Pardoult). Renseignements et réservation : 06 15 29 24 90, 06 03 96 23 25, 06 83 31 77 75.

Dimanche 2 août

Gourvillette

BALADE. Le comité des fêtes organise une balade découverte de la commune et de ses alentours, de 9 h à 12 h. Cette promenade de 6 km sera suivie d'un apéritif convivial. Boissons chaudes et petits gâteaux offerts à l'accueil. Tarif : 5 € ; gratuit pour les moins de 12 ans.

Coivert

BROCANTE. Organisée par le foyer rural, de 6 h à 19 h, sur le parking situé derrière la mairie. Ouvert à tous, buvette et espace de restauration, avec un repas sur réservation. Emplacement à 1 €/ml pour les habitants de Coivert et à 2 € pour les autres exposants. Entrée gratuite. Renseignements auprès d'Annie au 05 16 87 95 60 ou 06 82 77 00 01, ou de Nicole au 05 46 24 09 25 ou 06 71 59 96 62.

Saint-Jean-d'Angély

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, l'Orchestre symphonique de jeunes *« Alvarez Beigbeder »* (Espagne) se produira à 17 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Entrée : 15 € ; étudiants et jeunes de 6 à 12 ans : 7 €. Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge (bureaux de Saint-Jean-d'Angély, Aulnay-de-Saintonge, Matha et Saint-Savinien), au 05 54 67 13 29 ou sur HelloAsso. Billetterie sur place 30 minutes avant le concert. Renseignements : 06 81 09 81 77.

Rives-de-Boutonne

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le Quatuor de trombones *« Provence Tropicale »* (France/Venezuela) et le Quintette de cuivres *« Santa Cata Brass »* (Mexique) se produiront à 17 h, au lavoir du Pont à Saint-Georges-de-Longuepierre (repli : église Saint-Georges). Entrée : 10 € ; étudiants et jeunes de 6 à 18 ans : 5 €. Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29 ou sur HelloAsso. Billetterie sur place 30 minutes avant le concert. Renseignements : 06 07 81 78 78.

Chaniers

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le Quintette de cuivres *« Orbis Symphony »* (Espagne) donnera un concert à 20 h, en l'église Saint-Pierre. Entrée : 10 € ; gratuit jusqu'à 16 ans. Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29 ou sur HelloAsso. Billetterie sur place 30 minutes avant le concert (paiement par carte bancaire accepté). Renseignements : 05 46 48 25 30.



Lundi 3 août

Bords

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, l'Orchestre symphonique de jeunes *« Alvarez Beigbeder »* (Espagne) se produira à 20 h 30, à la salle des fêtes. Entrée : 10 € ; étudiants et jeunes de 6 à 15 ans : 5 €. Pré-concert de l'ARIDEM (classe de cuivres). Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29 ou sur HelloAsso. Billetterie sur place 30 minutes avant le concert. Renseignements : 06 60 76 47 58.

La Croix-Comtesse

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le chœur *« Les Voix d'elles »* (Canada-Québec) donnera un concert à 20 h 30, en l'église Saint-Révérend. Entrée : 12 € ; étudiants et jeunes de 6 à 12 ans : 6 €. Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29, sur HelloAsso ou localement au 06 85 21 12 29. Renseignements : 06 24 00 17 42.

Mardi 4 août

Villeneuve-la-Comtesse

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, l'Orchestre symphonique des étudiants de Malaga (Espagne) se produira à 20 h 30, dans le parc de la bibliothèque (repli : église Notre-Dame). Libre participation. Aucune réservation auprès de Charentes Tourisme ni sur HelloAsso. Renseignements : 05 46 24 64 24.



COGNAC (16)

Quatre soirées pour célébrer la musique et les saveurs charentaises

Du 22 au 25 juillet, les quais de Cognac accueilleront une nouvelle édition de la Fête du Cognac. Depuis plus d'un quart de siècle, ce rendez-vous estival associe concerts, gastronomie et découverte des produits du terroir dans une ambiance conviviale.



Le festival promet quatre soirées aux univers bien distincts. © Fête du Cognac

La programmation 2026 de la Fête du Cognac, du 22 au 25 juillet, promet quatre soirées aux univers bien distincts. Mercredi 22 juillet, le festival ouvrira avec Matmatah, précédé de The Fuzzy Brass Four, avant un concert de La P'tite Fumée et un final assuré par RadioBoomBox. Une entrée en matière résolument festive qui mêlera rock, brass band et électro.

Jeudi 23 juillet sera consacré aux musiques électroniques. Le DJ Yann Muller lancera la soirée avant les performances de Polo & Pan, duo incontournable de la scène électro française, puis de Trinix, dont les remixes cumulent des centaines de millions d'écoutes sur les plateformes de streaming. Le vendredi 24 juillet fera la part belle à la chanson française avec Mathilda, Léman puis Christophe Maé, dont le concert affiche déjà complet. Enfin, samedi 25 juillet, Théa ouvrira la dernière soirée avant Lilly Wood & The Prick. La clôture reviendra à Suzane, artiste reconnue pour ses performances scéniques mêlant chanson, pop et électro.

Mais la Fête du Cognac ne se résume pas à sa programmation musicale. Fidèle à son identité, elle met en lumière les savoir-faire charentais grâce à ses six bars dédiés au cognac, au pineau des Charentes et aux vins charentais. Cocktails, dégustations et spécialités locales rythmeront également ces quatre soirées, avec de nombreux espaces de restauration valorisant les producteurs du territoire. Portée par plusieurs centaines de bénévoles réunis au sein de l'association organisatrice, la Fête du Cognac poursuit le même objectif depuis sa création : faire découvrir autrement le patrimoine gastronomique et viticole charentais tout en proposant une programmation artistique de premier plan.

- **Billetterie sur lafeteducognac.fr**

LA GRÈVE-SUR-MIGNON

La Briqueterie relance ses animations estivales



L'équipe de la Briqueterie est plus que prête pour faire son grand retour. © Roman Fouet-Bard

Après deux ans de fermeture dus au séisme de juin 2023, la Briqueterie s'apprête à accueillir de nouveau le public. Ce site emblématique de l'histoire ouvrière et industrielle du Marais poitevin rouvrira gratuitement ses portes le samedi 18 juillet. Les visiteurs pourront y accéder tous les jours, de 10 h à 20 h, pour découvrir les lieux et profiter d'une programmation estivale mêlant patrimoine, musique et convivialité.

Le temps fort de ce lancement sera le retour du *Marais Tour Bus*, le vendredi 17 et samedi 18 juillet. Ce bus pédestre, proposé depuis plus de vingt ans, invite à une découverte originale et guidée du Marais poitevin. Trois départs sont programmés à 18 heures, 19 heures et 20 heures (tarif : 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans, sur réservation). Les deux journées se poursuivront avec la guinguette itinérante dès 17 h, puis un bal dansant avec restauration à partir de 21 heures.

Le 24 juillet, une visite guidée de la Briqueterie sera proposée de 10 h 30 à 12 h 30. En août, les 7, 8, 21 et 22, le *Marais Tour Bus* sera de retour aux mêmes horaires. Les vendredis, des apéros musicaux animeront le port à partir de 20 heures, tandis que les samedis seront consacrés aux guinguettes et bals dansants. La saison s'achèvera en septembre avec plusieurs rendez-vous organisés dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

- **Tarifs de la visite : 10 €, 8 € pour les moins de 18 ans. Réservation obligatoire au 05 46 67 14 77.**

- Causons patois -

Conti-contons : les quat' contines



Ine poule, su n-in mur... © A.L.

• Égron ! Égron ! Mets ta pate su le jhon ; Ét r'garde darière toué : Tu véras le fî dau roué ; Qui se pègne, qui se mire, Qui se moque bin de toué !

• Ine poule, su n-in mur, qui pigosse dau pin dur, Pigoss'-ci, pigoss'-là, Leuve la couète ; Et pi s'en vas.

• « *M'man ! les p'tits batas ; Qu'alant su l'ève ; Z-ont-i des jhambes ?* » « *Bin voui ! mon grand sot'ra, S'n'en aviant pas ; L'marcheriant pas !* »

• Mouille, mouille, Paradis ! Tout le monde est à l'abric. Y'a qu'la p'tite beurjhère ; Qu'est sous la goutière ; Peur fère daus mitanes ; A son p'tit frère Jhaquet.

- **Ce texte est extrai de l'ouvrage** *Le Subiochon*, **édité par la Société d'ethnologie et folklore du Centre-Ouest (SEFCO).**

Mots et coutumes du pays offerts par La Maison de Jeannette et la SEFCO.

Tonnay-Boutonne

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le Trio de clarinettes « *Clarinettissimo* » (Suisse) et le Quatuor de flûtes « *Sifflûté* » (France) se produiront à 20 h 30, à la salle des fêtes. Entrée : 10 € ; jeunes de 6 à 12 ans : 5 €. Pré-concert de l'ARIDEM (classe de cuivres). Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29 ou sur HelloAsso. Billetterie sur place 30 mn avant le concert. Info : 05 46 33 20 11.

Mercredi 5 août

St-Hilaire-de-Villefranche

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le Quatuor à cordes « *Vox Cordis* » (Brésil) donnera un concert à 21 h, en l'église. Libre participation. Pré-concert de l'ensemble saxos-clarinettes de l'ADMS. Réservation uniquement au 06 77 93 04 09. Contact : 06 28 25 86 53.

Jeudi 6 août

Matha

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, l'Orchestre symphonique de jeunes de Tlalpan (Mexique) se produira à 20 h, en l'église Saint-Hérie. Libre participation. Pré-concert de l'AIDEM (piano à quatre mains). Aucune réservation auprès de Charentes Tourisme ni sur HelloAsso. Renseignements : 06 40 35 99 19 ou 06 63 76 57 68.

Aulnay-de-Saintonge

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le chœur « *Les Voix d'elles* » (Canada-Québec) donnera un concert à 20 h 30, en l'église Saint-Pierre. Entrée : 12 € ; jeunes de 6 à 12 ans : 6 €. Pré-concert de l'AIDEM (duo flûte et guitare). Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29 ou sur HelloAsso. Billetterie sur place 30 minutes avant le concert. Contact : 06 81 09 81 77.

Vendredi 7 août

Écoyeux

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le Quatuor de trombones « *Provence Tropicale* » (France/Venezuela) et le Quintette de cuivres « *Santa Cata Brass* » (Mexique) se produiront à 20 h 30, en l'église Saint-Vivien. Concert gratuit offert par la municipalité. Pré-concert de l'ADMS (piano à quatre mains et duo saxo-piano). Aucune réservation auprès de Charentes Tourisme ni sur HelloAsso. Renseignements : 05 46 95 96 51.

Saint-Savinien

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le chœur « *Les Voix d'elles* » (Canada-Québec) donnera un concert à 21 h, en l'église. Entrée : 12 € ; gratuit jusqu'à 16 ans. Pré-concert de l'ARIDEM (classe de cuivres). Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29 ou sur HelloAsso. Billetterie sur place 30 minutes avant le concert. Renseignements : 05 46 90 20 03.

La Chapelle-des-Pots

MARCHÉ FERMIER. Dès 18h aux abords de la salle des fêtes, organisé par la Chambre d'agriculture. Spectacles *Kostüm* par la Cie Trio les triphasés à 20h30 (cirque acrobatique burlesque) et Clow(n)d par la Cie l.Si. à 22h (spectacle de clowns).

Samedi 8 août

Brie-sous-Matha

CONCERT. Dans le cadre des Eurochestries, le Quatuor de trombones « *Provence Tropicale* » (France/Venezuela) et le Quintette de cuivres « *Santa Cata Brass* » (Mexique) se produiront à 18 h, à la fontaine de la commune (repli : salle des séminaires). Entrée : 10 € ; gratuit jusqu'à 15 ans. Pré-concert de l'AIDEM (duo flûte et guitare). Réservations auprès de Charentes Tourisme - Vals de Saintonge, au 05 54 67 13 29, sur HelloAsso ou localement au 06 84 13 27 67. Renseignements : 06 84 13 27 76.

LISTE NON EXHAUSTIVE.

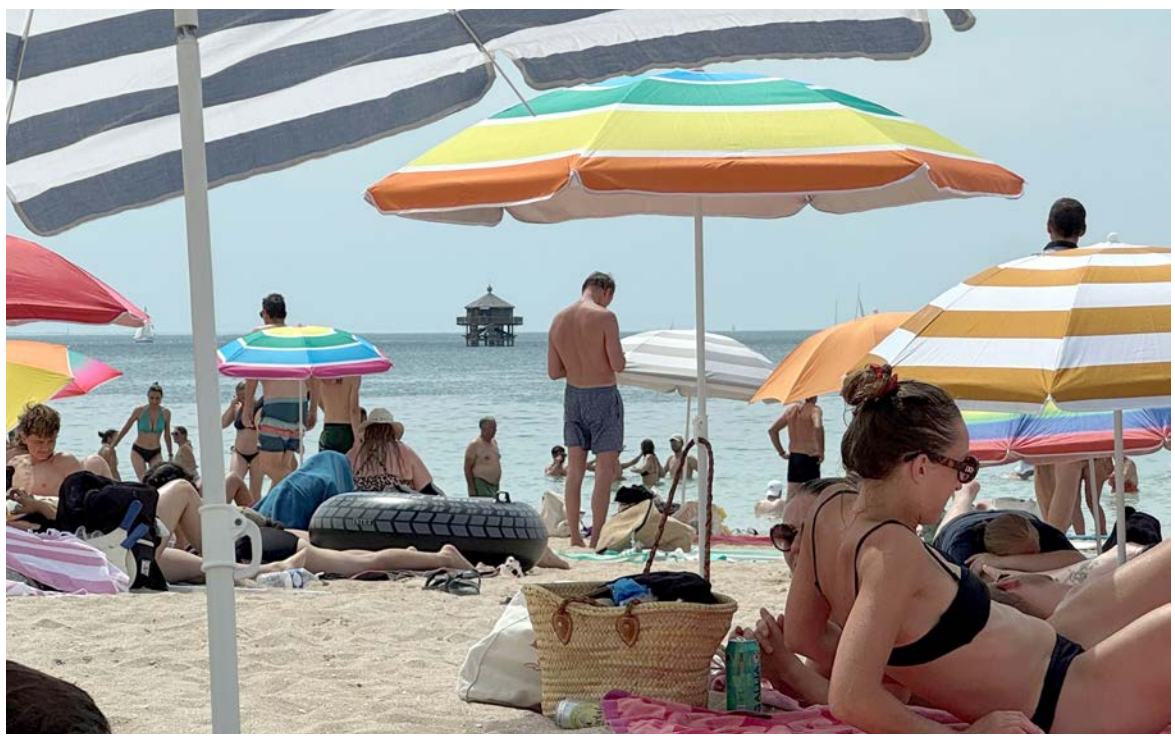


Lumière entre terre et mer : à la poursuite des phares de Charente-Maritime

Entre patrimoine et histoire locale, les phares de Charente-Maritime incarnent l'âme du littoral. Du phare des Baleines aux emblématiques tours de l'Ile d'Oléron, découvrez ces sentinelles qui veillent sur l'océan depuis des siècles.

Combien y a-t-il de phares en France ? Il ne s'agit pas d'une question des *12 coups de midi*, mais bien du point de départ de cette exploration. Avant de lever l'ancre et de partir sur la côte charentaise, la réponse était 220. La Charente-Maritime en compte quant à elle une vingtaine. Les Royannais aimeront cependant dire que l'on oublie souvent le phare de Cordouan. Or, si celui-ci est visible au large de Royan, il est en réalité girondin.

Ces grands édifices de pierre jouent un rôle essentiel pour les marins : ils leur signalent les dangers et les aident à se positionner en mer, de jour comme de nuit. Parmi eux, certains portent le nom de gros poissons. C'est le cas du Phare des Baleines et celui des Baleineaux à Saint-Clément-des-Baleines, sur l'Ile-de-Ré. Leurs noms proviendraient du fait que de nombreux mammifères marins s'échouaient par le passé à cet endroit de l'île. Et pour l'histoire, le Phare des Baleines, construit sur les plans de l'architecte Léonce Reynaud entre 1849 et 1854, a été édifié pour remplacer le phare éponyme conçu au XVII[e] siècle par Vauban. Les deux phares, hauts de respectivement 57 et 31 mètres, sont toujours en activité. Il est même possible de visiter le plus grand d'entre eux. Les deux sites sont classés aux monuments historiques.



Le phare du bout du monde se trouve à seulement 600 mètres au large du cap des Minimes. © C.D.L.

Le bout du monde… à La Rochelle

Un phare, n'est-ce pas juste une grande tour octogonale et de la lumière ? Pas vraiment, l'édifice peut prendre plusieurs formes et La Rochelle a plus d'un exemple dans son port. Commençons par le phare du quai Valin. Haut de 24 mètres, il est encastré dans une façade d'une maison. Surnommé « le phare vert » Il est construit en 1852 en même temps que celui siégeant au Gabut : « le phare rouge » ou « feu rouge ». Ces deux derniers fonctionnent en tandem pour guider les navires.

De l'autre côté de La Rochelle, dans le quartier des Minimes, un phare dénote des autres. Il est fait de bois et ressemble à une cabane. Le phare du Bout du Monde intrigue par sa forme mais il remplit pourtant son rôle en projetant de la lumière de signalement. Sa création revient d'une certaine manière à Jules Verne. Le célèbre écrivain s'est inspiré du phare de San Juan del Salvamento, du phare du bout du monde, en Patagonie pour son ouvrage du même nom. L'histoire quitte ensuite les pages du livre pour suivre l'aventurier rochelais André Bronner. Pris de nostalgie pour son œuvre d'enfance chérie, il part sur les traces de ce phare et décide de le reconstruire en Amérique latine dans les années 90. Il crée par la même occasion l'association portant le nom de ce bâtiment. Peu de temps après, il décide d'en créer une deuxième réplique à La Rochelle. Celle-ci est inaugurée le 1[er] janvier 2000 et reste, depuis, un symbole rochelais par excellence.

D'anciens points stratégiques pour la flotte militaire

On ne peut pas non plus oublier la Tour Richelieu et la Tourelle du Laverdin. Elles servent de balise pour faciliter l'accès aux ports des Minimes, du Vieux Port et celui de La Palice. Leur point commun est qu'elles sont toutes les deux peintes en rouge et noir pour une meilleure visibilité sur l'eau. Mais en cas de forte marée, il arrive que l'on ne perçoive que le plateau noir de la Tourelle du Laverdin. Haute de 14 mètres, elle se fait immerger presque jusqu'à son sommet.

Dès le XVII[e] siècle, les îles deviennent des endroits stratégiques. Commerce et défense sont ce qui définirait le mieux cette période. C'est ainsi que des phares et des citadelles prolifèrent dans les villages insulaires et côtiers. L'Île d'Oléron ne fait pas exception au phénomène. La citadelle du Château-d'Oléron est édifiée de 1630 à 1704 afin de protéger la partie méridionale de l'île d'Oléron. La première tour du phare de Chassiron est ainsi érigée en 1685. Elle guide les navires de l'arsenal militaire de la marine royale de Rochefort. La deuxième tour, celle que l'on connaît aujourd'hui est construite en 1834 et mise en service deux années plus tard. D'abord tout blanc, le phare est peint de trois bandes noires en 1926 pour le différencier du phare de la Baleine.

L'autre phare a trôné sur cette île est très apprécié des touristes. Bien que non visitable, le phare du Château-d'Oléron séduit les visiteurs et fait l'objet de nombreux clichés de vacances. C'est la carte postale par excellence. Ce feu d'alignement date de 1862 et fonctionne en tandem avec celui de la citadelle.

64 *mètres de haut pour le plus grand phare du département*

Le paysage charentais regorge encore d'autres grandes balises. À La Tremblade, en dessous de la plus grande île du territoire, trône le plus grand phare du département. Le phare de la Courbe, construit au début du XX[e] siècle, mesure 64 mètres. Surplombant la baie de la Bonne Anse, il est décrit comme l'un des plus puissants de France. Il facilite l'entrée aux navires dans l'estuaire de Gironde. Ce dernier est par ailleurs le plus large d'Europe. Long de 75 km et large de 12 km à son embouchure, l'estuaire s'étend sur une superficie de 635 km². Pour donner un point de comparaison, la sentinelle le plus proche de celui-ci n'atteint que les 26,64 mètres. Le phare de Terre-Nègres n'est pour autant pas moins remarquable ! Construit en 1770, il est le symbole de plusieurs époques. Durant l'occupation allemande, il revient à la charge des soldats de la Wermacht et sa fonction est dérivée en observatoire. En plus d'observer les flots, il devient un mirador stratégique de guerre. Cette expédition n'offre bien sûr qu'un simple panorama de ces grands édifices de pierre dans la région. Il reste encore à découvrir le radiophare de La Palmyre ou celui de Vallières à Saint-Georges-de-Didonne. Alors, prêts à voguer vers d'autres phares cet été ?

Charlotte Di Lelio



Le phare du quai valin mesurait initialement 18 mètres. Il a été surélevé en 1855 afin de ne pas être confondu avec les lumières de la ville. © C.D.L.



On trouve un musée et un parc autour du phare des baleines. C'est un lieu idéal pour une sortie en famille. © C.V.



Le phare du Château d'Oléron ne se visite pas. © Marie Vilain

LE GRAND Jeu de l'été

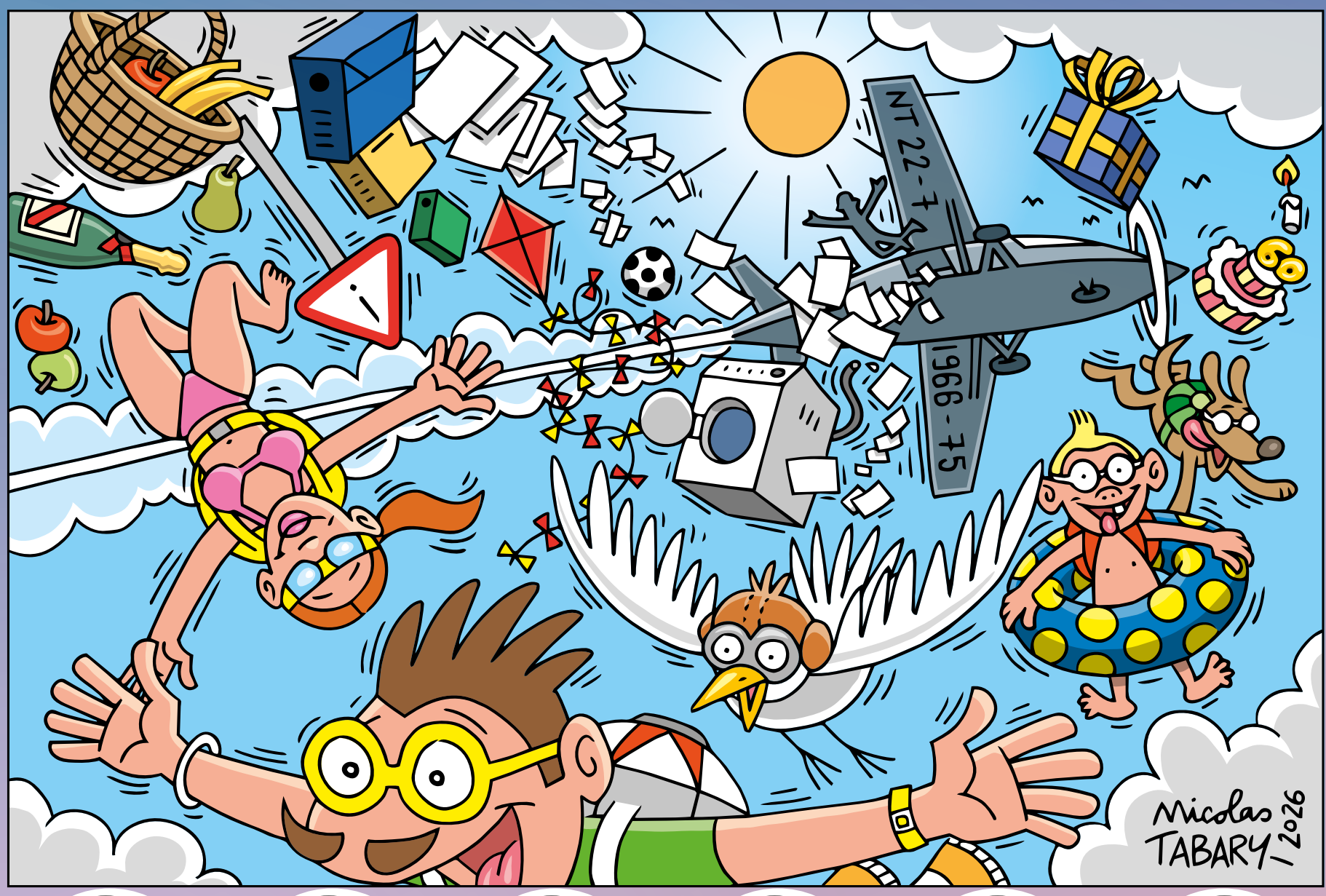
AVEC l'Angérien libre

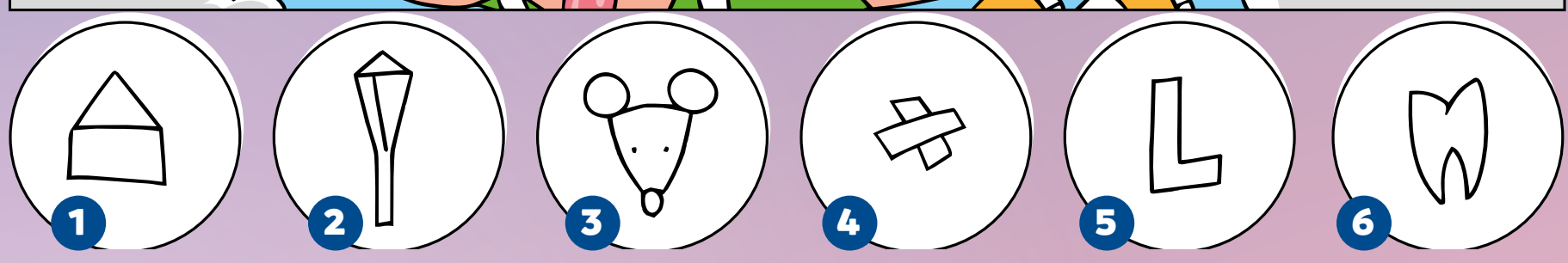
DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 13 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

SAINT-LOUP

Muette depuis quatre ans, Marie résonne à nouveau dans le clocher de l'église

Descendue il y a quatre ans pour être restaurée, la cloche Marie a retrouvé le clocher de l'église mardi 7 juillet, après une bénédiction et une délicate opération de remontée.

Mardi 7 juillet, l'émotion était au rendez-vous à l'église, où une quarantaine de personnes ont assisté au retour de la cloche Marie dans le clocher. Descendue il y a quatre ans en raison de son mauvais état, elle a retrouvé sa place après avoir été restaurée par la société Bodet Campanaire, à Trémentines (Maine-et-Loire).

Installée au sommet du clocher depuis 1701, la cloche avait subi les outrages du temps. Fragilisée par plusieurs fissures et percée d'un trou, elle avait été déposée à la suite du diagnostic général réalisé sur l'édifice. Depuis, la toiture de l'église a été entièrement refaite en 2024 et d'autres travaux de restauration sont encore prévus afin de traiter les désordres structurels.

Élu maire en mars dernier, Erwan Charles rappelle les difficultés rencontrées pour financer ce chantier. « *Nos possibilités de financement sont réduites, mais nous avons eu l'aide de la Fondation du patrimoine suite à une souscription publique et de la Sauvegarde de l'art français pour l'église. La réparation de cette cloche a coûté 9 221 € avec 2 845 € de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) en attente de l'aide du département pour réduire la facture* », explique l'édile. Et il ajoute : « *Cette cloche a été classée aux monuments historiques le 26 septembre 1910 par arrêté ministériel.* »



Le père Sylvestre a béni la cloche, de retour après quatre années passées dans les ateliers de Bodet Campanaire, où elle a été restaurée. © D.G.

Avant de reprendre sa place aux côtés de la seconde cloche du clocher, Marie a été bénie par le père Sylvestre, entouré des membres du secteur pastoral de Tonnay-Boutonne. La remontée de la cloche, pesant près de 150 kilos, a nécessité une opération minutieuse. Réalisée par les campanistes Christophe Mongin et Jordan Dubois, de la société Bodet Campanaire, elle a également mobilisé Pierre-Yves David, employé communal, qui a manœuvré le tracteur permettant de tendre la tyrolienne utilisée pour hisser la cloche jusqu'au sommet du clocher. Malgré quelques difficultés, l'opération s'est déroulée sans encombre, sous les regards des habitants venus assister à ce moment symbolique. Quelques instants plus tard, tous ont pu entendre résonner à nouveau la sonorité de Marie, silencieuse depuis quatre ans.

La cloche conserve les inscriptions gravées lors de sa refonte en 1701 : « *La cloche a été refaite et bénie par les soins de messire Jean Roulin bachelier en théologie prêtre et curé de Saint-Loup. A été parrain Henri Marchand seigneur de la Fosse et marraine damoiselle Henriette Sylvie Trézence 1701 Pierre Aubri.* »

Denis Galinier (Correspondant)

BORDS

Un été placé sous le signe de la création à la médiathèque



L'exposition est visible jusqu'au 5 septembre à la médiathèque. © D.G.

La médiathèque accueille cet été une exposition des créations de Sylvie Forcioli, artiste plasticienne et professeure d'art à Archingeay, ainsi que des élèves de son atelier *La Petite Lumière*. Les visiteurs peuvent y découvrir des œuvres réalisées autour du thème « Abstrait de crayon », mais aussi les réalisations issues des ateliers organisés à la médiathèque, consacrés à la création de personnages en papier mâché. L'inauguration de l'exposition s'est déroulée dans la matinée du samedi 4 juillet, en présence de Christine Vernon, maire de Bords depuis les élections municipales de mars dernier. Gwendoline Lenoir, responsable de la médiathèque, a animé ce moment de convivialité aux côtés de Brigitte et Élise. Cette ouverture a également été ponctuée d'une parenthèse musicale. Hugues, Géraldine et Nicolas ont proposé une découverte du handpan, un instrument de percussion métallique en forme de soucoupe, dont les notes douces et mélodieuses se jouent avec les doigts. Une prestation qui a suscité la curiosité du public et apporté une ambiance apaisante à cette inauguration.

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h-18h ; mercredi 9h-12h et 14h-18h30 ; samedi 9h30-12h.**

SAINT-SAVINIEN

Les belles anciennes à l'honneur

L'Amicale savinoise de véhicules anciens organise son traditionnel rassemblement mensuel autos et motos, dimanche 2 août, couplé à sa non moins traditionnelle bourse annuelle.

Depuis dix ans, chaque matin des premiers dimanches du mois, l'Amicale savinoise de véhicules anciens anime l'île de la Grenouillette. « *Nous proposons un rassemblement de véhicules anciens, antérieurs à 1990. Nous acceptons toutes les marques françaises ou étrangères et même les voitures plus récentes pour leur prestige. Des clubs voisins viennent aussi nous rendre visite comme Périgueux auto-rétro en juin dernier* », se félicite le président, Frédéric Fouchereau. Il n'est pas rare que le rassemblement dépasse la centaine de voitures, avec un record établi en juillet 2025 : 250 voitures et plusieurs dizaines de motos.

Une bourse de pièces en tous genres

« *En France, il y a beaucoup de rassemblements comme les nôtres qui regroupent de nombreux passionnés. Ils sillonnent la France dans des rallyes organisés par les associations, pour le plaisir de se retrouver et d'échanger sur leur passion. Nos passages sur les routes, dans les villes et villages, ne passent jamais inaperçus* », ajoute-t-il.



Tous les mois depuis 2016, des voitures anciennes se regroupent sur l'île de la Grenouillette. © D.G.

Et Frédéric Fouchereau d'expliquer cette journée à venir, dimanche 2 août : « *En parallèle du rassemblement, nous aurons une bourse de pièces en tous genres, mécaniques ou autres. À ce jour, nous avons déjà 230 mètres de réservés. L'inscription est gratuite mais nous demandons une participation libre tout de même.* » La buvette, avec petite restauration, sera assurée par le Billard club et une exposition de l'association Les Amis de Saint-Savinien sera proposée.

En ce premier week-end d'août, la Petite cité de caractère sera particulièrement animée avec la foire aux vins qui se déroule en parallèle, samedi et dimanche, sur l'île de la Grenouillette.

Denis Galinier (Correspondant)

- **Dimanche 2 août sur l'espace Gombert, derrière la poste, à partir de 9h. Inscriptions et renseignements au 06 28 19 50 60 ou asva17350@gmail.com**

SAINT-CRÉPIN

Une exposition photo rafraîchissante en plein été caniculaire



L'exposition est visible aux horaires d'ouverture de la mairie pendant quelques semaines. © D.G.

Samedi 4 juillet, Matthieu Cadot, maire de la commune, entouré des membres du conseil municipal, a inauguré une exposition photographique consacrée à l'épisode neigeux exceptionnel qui avait recouvert le village le mardi 6 janvier 2026. À travers une sélection de clichés réalisés par les habitants, cette exposition retrace les paysages transformés par la neige et met en valeur un moment rare qui a marqué la commune. L'initiative s'inscrit dans le cadre des animations culturelles portées par la municipalité et repose entièrement sur la participation des habitants. « *De nombreuses photos ont été prises par les habitants. Dans le cadre de l'animation culturelle de notre commune, nous avons proposé de faire suivre à la mairie cinq photos. Le succès ne s'est pas fait attendre et nous avons reçu 80 photos que nous avons fait imprimer et encadrer »,* souligne Matthieu Cadot. Mais comment faire profiter tous les habitants de ces prises de vues historiques ? *« Une expo en mairie a été décidée. Tous les habitants sont invités à venir voir cette exposition, dédiée à la beauté et la poésie de notre village. »*
L'exposition permet ainsi de redécouvrir cet épisode hivernal à travers le regard des habitants. Une façon de mettre en lumière le patrimoine paysager de la commune et de conserver la mémoire collective de cet événement météorologique peu commun, avant que les photographies ne soient restituées à leurs auteurs.

LES NOUILLERS

Le foyer rural suspend ses activités à la rentrée

Coup dur pour la vie associative des Nouillers. Le conseil d'administration du foyer rural a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités à compter de la rentrée 2026. Une décision prise à l'issue de deux réunions, les 19 et 29 juin, face à une situation jugée devenue trop incertaine. Deux raisons principales sont avancées. La première est d'ordre financier. L'association explique devoir faire face à une baisse des subventions, à une diminution du nombre d'adhérents et à une hausse des coûts liée à la professionnalisation des intervenants. Malgré le soutien de la commune, qui met la salle municipale à disposition, le bureau estime ne plus être en mesure d'assurer sereinement une nouvelle saison.
La seconde difficulté concerne le manque de bénévoles. Les appels lancés pour renouveler le bureau, notamment aux postes de président et de trésorier, sont restés sans réponse. Le conseil d'administration regrette également une faible implication des adhérents dans l'organisation des manifestations, rendant le fonctionnement de l'association de plus en plus difficile. Cette mise en sommeil entraîne donc l'arrêt de toutes les activités pour l'année à venir. Les responsables espèrent toutefois qu'il ne s'agira que d'une parenthèse et lancent un nouvel appel aux habitants souhaitant s'investir afin de permettre une reprise à l'avenir. Une réunion du conseil d'administration, ouverte à tous, est prévue le lundi 31 août à 20 h 30 à la salle des associations. Une assemblée générale exceptionnelle se tiendra ensuite le samedi 12 septembre à 9 h 30, à la salle des fêtes, afin d'évoquer l'avenir du foyer rural.



BORDS

Les pompiers de Bords renforcent leur arsenal avec un nouveau camion



Doté d'une citerne de 2 900 litres, l'engin peut évoluer au plus près des flammes. © Préfecture 17

Les sapeurs-pompiers de Bords disposent depuis le 19 juin d'un camion-citerne pour intervenir sur les feux de forêt et les sinistres urbains.

Le centre d'incendie et de secours de Bords s'est doté d'un nouveau camion-citerne feu de forêt moyen et urbain (CCFMU), remis officiellement le 19 juin en présence de la sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély, Marie-Pierre Lamour, de la maire Christine Vernon et du directeur du SDIS 17, Didier Marcaillou. Cette acquisition s'inscrit dans le renouvellement des moyens opérationnels du centre de secours afin de répondre plus efficacement aux interventions sur le territoire.

Cet engin tout-terrain de 15 tonnes est destiné à intervenir sur les feux de forêt, de broussailles, de cultures agricoles, mais aussi sur certains incendies en milieu urbain. Grâce à ses capacités de franchissement, il peut accéder à des secteurs difficiles d'accès et évoluer au plus près des flammes lorsque les conditions d'intervention l'exigent.

Doté d'une citerne de 2 900 litres, le véhicule embarque également un système d'autoprotection comprenant une réserve d'eau de 400 litres avec buses de pulvérisation, un vitrage renforcé et un dispositif d'air respirable destiné à protéger les sapeurs-pompiers lors des interventions les plus exposées. Ces équipements permettent de renforcer la sécurité des équipes engagées dans des environnements particulièrement contraignants.

L'investissement s'élève à environ 345 000 euros, financé à parts égales par l'État, dans le cadre du pacte capacitaire, et par le Service départemental d'incendie et de secours. Selon le directeur du SDIS 17, Didier Marcaillou, ce véhicule est conçu pour être amorti sur une quinzaine d'années et devrait rester en service au moins vingt ans.

Ce nouvel engin remplace un camion âgé de plus de 25 ans, dont les performances n'étaient plus adaptées aux exigences actuelles des interventions. Le centre de secours de Bords réalise près de 400 interventions chaque année, dont environ 12 % concernent des incendies. Avec ce nouvel équipement, les sapeurs-pompiers disposent d'un outil plus moderne, plus sûr et plus performant pour répondre aux feux de végétation comme aux incendies urbains, dans un contexte où les épisodes de forte chaleur et de sécheresse accroissent le risque d'incendie durant la période estivale.

CHANTEMERLE-SUR-LA-SOIE

Mairie
Les services accueilleront le public aux horaires habituels à partir du **vendredi 17 juillet**.

Journée gourmande
Organisée samedi 1er août par l'ACCA à la salle polyvalente. À partir de 12h, éclade de moules à 20€. partir de 19h, sardinades à 15€. Formule repas midi et soir à 28€. Réservation avant le 25 juillet au 06 89 94 41 36.

CHAMPDOLENT

Repas Champêtre
Organisé par l'ACCA **dimanche 26 juillet** dès 12h. Menu : apéritif, melon au pineau, moules marinières, grillades de sanglier marinées, flageolets, salade, fromages, tartes, café, digestif, vins compris. Prix 25 €/adulte et 10 €/enfant moins de 12 ans. Réservation obligatoire avant le 21 juillet au 06 82 22 53 68. Prévoyez vos couverts complets.

TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- Jeudi 16 juillet : *Scary Movie* à 21h.
- Vendredi 17 juillet : *Toy Story 5* à 21h.
- Mercredi 22 juillet : *Les caprices de l'enfant roi* à 21h.

SAINT-SAVINIEN

Le Florida
- Vendredi 17 juillet : *Winter Sleep* à 21h (VO).
- Samedi 18 et lundi 20 juillet : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 21h.
- Dimanche 19 juillet : *Le garçon qui faisait danser les collines* à 18h (VO).
- Mardi 21 juillet : *Toy Story 5* à 21h.
- Mercredi 22 juillet : *Des Minions et des monstres* à 18h. ***Une année italienne*** à 21h (VO).

SAINT-COUTAND-LE-GRAND

Repas chasse sanglier
Organisé par l'ACCA de Saint-Coutand-le-Grand et de Puy du Lac **dimanche 26 juillet** à 12h30 à la salle des fêtes. Menu : entrée, grillades, fromage, dessert. Tarifs : 20€, 10€ pour les moins de 12ans. Date limite d'inscription le 22 juillet au 07 83 29 00 73 ou au 06 75 38 52 21.

TORXÉ

Mairie
La mairie sera fermée pour congés du **lundi 20 au vendredi 31 juillet 2026 inclus.** Réouverture le lundi 3 août 2026 aux heures habituelles.

CORRESPONDANT
Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

RUGBY

Le RACA renforce son staff et dévoile ses premières recrues

Le Rugby Athlétic Club Angérien prépare activement sa saison de Régionale 1 2026-2027 avec un staff remanié autour d'Olivier Bourdin et quatre renforts dont le demi de mêlée Clément Sainquantin.

Alors que la reprise se profile déjà, le Rugby Athlétic Club Angérien poursuit la construction de son groupe senior en vue de la saison 2026-2027. Après avoir assuré son maintien en Régionale 1, le club prépare un nouvel exercice à ce niveau et a déjà officialisé plusieurs recrues, tout en présentant un staff largement reconduit, avec quelques ajustements.

À la tête du projet sportif, Antony Praud entamera sa troisième saison en qualité de manager des équipes seniors. Il conservera un rôle de coordination, chargé de la planification et de l'encadrement en appui des entraîneurs.



Le RACA va repartir pour une nouvelle saison en Régionale 1. © Archives l'Angérien libre

Un tandem Bourdin-Daunivucu

Le principal changement intervient sur le banc de l'équipe première avec l'arrivée d'Olivier Bourdin. Ancien joueur du club, il effectue son retour à Saint-Jean-d'Angély après des expériences sur les bancs d'Oléron, de Surgères en Fédérale et de La Tremblade. Il formera un binôme avec Jone Daunivucu, qui poursuit l'aventure et conservera la responsabilité des lignes arrières de l'équipe fanion. Le staff est également renforcé par Mickaël Marfa. Ancien joueur du RACA et entraîneur des moins de 16 ans la saison passée, il rejoint les seniors pour prendre en charge la touche et les phases de conquête des deux équipes.

Du côté de l'équipe réserve, la continuité est privilégiée. Hervé Courtin et Sébastien Ballanger, sacrés champions territoriaux cette saison, sont reconduits à leurs postes respectifs. Le premier poursuivra son travail avec les lignes arrières tandis que le second continuera d'encadrer les avants. Autour du secteur sportif, Dylan Cuffel reste le kinésithérapeute des équipes seniors. Les intendants Yannick Pagnault et Dominique Lavelli poursuivront également leur mission auprès des joueurs, tout comme le médecin Jean-Claude Plasseraud-Desgranges, fidèle au club depuis plusieurs saisons. En parallèle, le RACA a commencé à dévoiler les premiers renforts de son effectif, avec le retour annoncé de Léo Weber. Après une saison disputée sous les couleurs de Blaye, en Fédérale 3, le joueur retrouve le club angérien. Présenté comme un leader naturel, puissant dans le jeu aérien, il vient renforcer le paquet d'avants.

Le club a également obtenu la signature de Julien Gaumet. Formé à L'Isle-sur-Vienne, passé notamment par le CAPO Limoges, l'ASPO Brive et l'équipe de l'Armée de Terre, il arrive en provenance d'Aigrefeuille. Habitué du rugby à VII avec Lemovi 7's, il est attendu pour apporter sa vitesse et ses qualités de finisseur.

Autre renfort, Clément Sainquantin rejoint le RACA après trois saisons à Tonnay-Charente. Formé à l'UA Mimizan puis passé par le Stade Clermontois Rugby, le demi de mêlée doit apporter son expérience, son leadership et sa capacité à animer le jeu. Son ancien coéquipier Cédric Campe effectuera lui aussi son retour à Saint-Jean-d'Angély. Formé au RACA, le pilier retrouve le club après sept saisons passées à Tonnay-Charente, où il évoluait depuis 2019. Son expérience viendra renforcer le paquet d'avants. Autre retour de poids, celui de Jeremy Peron. Le pilier ou talonneur retrouve le RACA pour apporter sa puissance et son expérience au paquet d'avants.

Enfin, Marin Charpiat s'engage en provenance du Stade Poitevin, pensionnaire de Fédérale 3. Ce trois-quarts rejoindra son frère Noa au sein de l'effectif angérien. Le club compte notamment sur sa vitesse, ses appuis et ses qualités techniques pour renforcer les lignes arrières. Ces dernières enregistreront également l'arrivée de Saimoni Lilicama. Passé par Niort, Les Sables-d'Olonne et Bergerac, il arrive en provenance de La Roche-sur-Yon, où il évoluait en Fédérale 2. Également joueur de rugby à VII, il apportera sa vitesse, sa puissance et sa technique au sein de la ligne de trois-quarts.

Le groupe angérien retrouvera prochainement le chemin de l'entraînement afin de préparer la saison 2026-2027 en Régionale 1.

Amaury Legrand

- **La poule du RACA : US Cognac (16), Royan Section Rugby, Rugby Club de Nieul-l'Espoir (86), Sporting Club Rhétais, Pays Médoc Rugby (33), Rugby Club de la Pimpine (33), RC Cestas (33), Bordeaux Étudiants Club (33), Le Bouscat Rugby (33).**

JUDO

Le Judo club boucle une saison riche

Le Judo club de Saint-Jean-d'Angély/Tonnay-Boutonne boucle une saison 2025-2026 particulièrement réussie, tant sur le plan sportif qu'associatif. Le tournoi annuel a une nouvelle fois confirmé son attractivité en réunissant près de 600 participants, tandis que le club a su maintenir ses effectifs tout au long de l'année grâce à une forte implication de ses bénévoles et de son équipe encadrante. Les judokas se sont illustrés dans toutes les catégories. Parmi les performances marquantes figurent le Tigre d'Or décroché par Maxime Pires, cinq Samouraïs d'Or chez les benjamins, les titres départementaux de Charly Renault, Léonie Bascle, Léonis Fort, Jules Pasquier, Eva Aubert et Edgard Goursaud, ainsi que le titre régional de Jade Pinardon. Jules Pasquier a également conservé son titre de champion régional pour la troisième année consécutive et intégrera le pôle Espoir de Poitiers à la rentrée. De son côté, Edgard Goursaud est devenu vice-champion régional avant de terminer cinquième des championnats de France de 1ère division, tandis que Tom Devaud a pris la troisième place des championnats de France Espoirs.
Cette dynamique a permis au club de décrocher le label Argent de la Fédération française de judo, récompensant la qualité de son travail, l'engagement des enseignants, des bénévoles et de l'ensemble des licenciés. Une belle reconnaissance qui vient conclure une saison riche en réussites et en progression. Durant l'été, les séances de préparation physique se poursuivent chaque lundi et jeudi à 19 h au plan d'eau. Le club donne désormais rendez-vous à ses adhérents en septembre pour une nouvelle saison sur les tatamis.

- **Contact : 06 79 29 15 83 ou judoclubangerien@hotmail.com**

RALLYE

Charente-Maritime : Denis Millet en lice pour la victoire au Saintonge

Le 37e Rallye de Saintonge prendra son départ samedi 18 juillet depuis le Parc des expositions de Saintes.

L'ASA Saintonge, association organisatrice du rallye éponyme, affiche complet avec 140 équipages engagés, dont 118 en moderne et 22 en VHC (Véhicules historiques de compétition). Six équipages modernes figurent également sur liste d'attente.

Long de 264,4 km, le parcours comprendra huit épreuves spéciales, réparties sur quatre tracés à parcourir deux fois, soit un total de 129,2 km chronométrés.

Les spéciales de Saint-Hilaire, Juicq, Le Douhet et Bussac (ES 1, 3, 5 et 7, 19,2 km), ainsi que celles d'Écoyeux et Brizambourg (ES 2, 4, 6 et 8, 13,1 km), reprennent sensiblement le même tracé que lors de l'édition précédente.



Dennis Millet avait terminé deuxième au Saintonge 2025. © O.H.

Vainqueur officiel en 2024 au volant de sa Volkswagen Polo, Denis Millet fait figure de grand favori. L'an dernier, il avait toutefois laissé le meilleur temps scratch à Léo Rossel, absent cette année. Pour s'imposer, il devra notamment se méfier de Mathias de Sousa (Citroën C3), troisième de la précédente édition, ainsi que du Surgérien Sam Taveneau, engagé sur Alpine A110.

Du côté des VHC, le tenant du titre Pascal Phelippeau délaisse sa BMW M3 pour une Porsche 911. Il retrouvera sur sa route plusieurs prétendants à la victoire, parmi lesquels Romuald Hostein et Anthony Lleu, tous deux sur Honda Civic VTEC, Pierrick Chauvel (Porsche 911) ou encore Romain Galin au volant d'une Peugeot 309 GTI 16S.

Odette Huet (Correspondante)

- **Départ de la première VHC : 8h43, 9h26, 13h34, 14h17, 16h35, 17h18, 19h36 et 20h19. Arrivée de la première VHC à 21h09.**

FRANCE

En attendant de nouveaux canadairs, la grande débrouille

Alors que les feux de forêt se multiplient, la France adapte en urgence son dispositif aérien.

Un peu partout en France, les incendies de forêts se multiplient mettant en évidence la vulnérabilité des moyens dont la France dispose pour faire face à ces urgences. Le pays à du faire appel à des pays voisins. Chypre, l'Espagne et la Suède ont envoyé des renforts.

Début juillet, six avions bombardiers d'eau supplémentaires sont venus épauler les sept canadairs français, les deux Dash-8 et quatre hélicoptères déjà mobilisés face aux incendies dans les Pyrénées-Orientales. Quatre ans après les feux historiques de Gironde, ce nouveau recours au renfort européen, via le mécanisme d'aide mutualisée RescEU, illustre-t-il une forme de débrouille face à l'urgence ? Si la France a bien passé commande de quatre nouveaux canadairs à l'été 2025 et de deux autres le mois dernier, ceux-ci ne viendront pas épauler les pompiers français tout de suite : les livraisons vont s'échelonner entre 2028 et 2032.



Les incendies de forêt se multiplient, mettant sous pression les moyens aériens de la Sécurité civile et des pompiers. © MAXPPP

12 canadairs actuellement en France

Et même à cette échéance, un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, publié en juillet 2025, met en garde contre cette dépendance : RescEU doit rester un complément aux moyens nationaux, non une béquille permanente, sous peine de fragiliser la souveraineté française face à un constructeur canadien en position de monopole. En attendant les nouveaux appareils, la Sécurité civile mise sur l'entretien. Un travail resserré avec l'opérateur chargé de leur maintenance depuis 2024 a permis de porter la disponibilité de la flotte d'aéronefs à près de 80 %, malgré une moyenne d'âge de 27 ans de nos 12 canadairs actuels. Les équipes attachent une attention particulière à la gestion des pièces détachées, alors que les appareils, qui volent peu, ont encore leur moteur d'origine. Interrogé sur ce système de dépannage, le capitaine Simon Habart, porte-parole de la Sécurité civile, refuse d'y voir une *« stratégie de la débrouille »* et se félicite au contraire de la grande diversité de la flotte française, *« unique au monde »*.

Outre les renforts étrangers et le travail de maintenance sur les appareils existants, d'autres solutions d'appui rapide existent déjà, à plus petite échelle. À l'instar des avions Air Tractor AT-802, de taille plus modeste qu'un canadair mais plus maniables, loués chaque été par la Sécurité civile. Le capitaine Habart assure que les équipes bénéficient d'une certaine agilité sur ces locations, qui peuvent être ajustées aux besoins de la saison, y compris en plein été.

Une autre piste envisagée pour muscler le dispositif concerne l'A400M d'Airbus. D'abord utilisé comme un transporteur militaire, il peut être équipé d'un kit amovible capable de larguer jusqu'à vingt tonnes de retardant en un seul passage, soit trois fois plus qu'un canadair. L'Espagne a franchi le pas cette saison en équipant son premier A400M. *« Cet avion de grande envergure est capable de voler très lentement et d'effectuer du vol tactique à très basse altitude »*, détaille Bruno Daffix, porte-parole d'Airbus. L'engin est par ailleurs capable d'effectuer des vols de nuit et sur de longues distances, au-delà des capacités techniques d'un canadair.

Cette option n'est pas pour autant une solution miracle. Contrairement au canadair, qui écope ses stocks d'eau en une douzaine de secondes, l'A400M revisité doit se poser pour être rechargé, ce qui réduit sa cadence d'intervention. Il est utilisé pour tracer des lignes de retardant, plutôt que pour une attaque directe de l'incendie. Côté français, la prudence domine quant à cette solution. Le capitaine Habart le confirme : la Sécurité civile ne l'a pas encore assez éprouvé pour l'intégrer à son plan de bataille. *« Mobiliser un avion de ce gabarit impliquerait de revoir entièrement les procédures opérationnelles qui encadrent son usage »*, résume-t-il.

Une autre piste avance en parallèle, celle du Dragon, l'hélicoptère jaune et rouge emblématique de la Sécurité civile. Sur le même principe, il s'agit d'un engin préexistant auquel un kit largueur d'eau est ajouté. En l'occurrence, une poche de 800 à 1.000 litres pouvant être installée en vingt minutes. Deux appareils ont déjà été ainsi équipés à ce jour, et de premiers essais concluants ont été menés cette année en Corse, notamment pour atteindre des feux en zones difficiles d'accès.

Le renouvellement de la flotte est déjà engagé

Au-delà de ces kits d'adaptation installés sur certains appareils existants, les projets industriels français restent hors de portée pour cette saison. Le rapport parlementaire de 2025 appelle à réorienter une partie des crédits destinés au renouvellement des canadairs vers une filière nationale. Mais les prototypes de « canadairs à la française », développés par Kepplair Evolution et Positive Aviation, tous deux installés à Toulouse, ou encore par Hynaero, ne verront pas le jour avant plusieurs années.

Chez Positive Aviation, Laurent Schmitt, son PDG, assure que le calendrier tient et que les prochains essais de vol de son FF72, dérivé d'un ATR72 modifié, sont toujours prévus pour octobre. L'appareil, dont le coût unitaire avoisine les 35 millions d'euros, soit deux fois moins qu'un canadair, ne sera toutefois commercialisé qu'à partir de 2029. Le fondateur lui-même reconnaît qu'il sera délicat pour la France de lui passer commande à si brève échéance, alors que l'État s'est déjà engagé sur le renouvellement de sa flotte de canadairs.

En attendant la mise à disposition et le temps de certification de ces projets innovants, les acteurs de la Sécurité civile luttent contre les incendies de façon la plus stratégique possible. La doctrine opérationnelle n'a pas changé : attaquer massivement les « feux naissants » avant qu'ils ne dépassent l'hectare, une méthode qui continue de faire ses preuves malgré l'ampleur croissante des sinistres.

Félix Didier

À Lyon, une pépinière prépare la ville aux canicules de demain

Face aux canicules, les villes misent sur les végétaux pour faire baisser les températures. Reportage au centre horticole de Lyon.

À l'ombre d'un hangar, Domingo et Christophe s'affairent à une tâche méticuleuse : déposer leurs fragiles boutures dans de petites alvéoles remplies de terreau. *« De futurs Grevillea, prélevés dans l'arbuste juste à côté ! »*, précise l'un des deux agents de production horticole. *« Ici, c'est du Delosperma, une plante vivace qui pousse dans nos serres »*, enchérit le second. Dans ce délicat chantier, dédié à la multiplication des végétaux, se joue une partie du futur capital fraîcheur de la troisième agglomération de France. Installé à une quarantaine de kilomètres au nord de Lyon, à Misérieux (Ain), le centre horticole de la ville a produit cette année 265.000 plantes, arbustes et arbres qui rejoindront bientôt ses rues, pour y améliorer la qualité de vie.

Alors que le pays traverse déjà sa troisième vague de chaleur de l'année, l'efficacité de la végétalisation n'est plus à démontrer. Dans la capitale des Gaules, le cours Garibaldi, considéré comme le projet le plus abouti de la ville en la matière, en est la preuve : en pleine canicule, les coins les plus verts de cette artère désormais bordée d'érables, chênes et merisiers, enregistrent jusqu'à 7 degrés en moins que les autres. Créé en 1991 sur un terrain agricole donné à la municipalité, le site de Misérieux a longtemps été orienté vers le simple embellissement floral, qu'il fallait renouveler tous les ans. *« Petunia, Geranium, tulipes… Tout le monde favorisait l'effet waouh »*, se souvient Gilles Cailleau, responsable du service support technique à la direction de la biodiversité et de la nature en ville. D'autres critères comme la capacité de rafraîchissement et d'ombre, ou l'intérêt pour la biodiversité sont apparus avec l'évolution des normes et la prise de conscience climatique, mais aussi dans *« l'ambition du nouvel exécutif »* Les Écologistes depuis 2020.

Pour s'adapter, la ville a décidé d'un plan nature 2020-2026, doté de 141 millions d'euros destinés à sa végétalisation. La résistance au changement climatique fait aussi partie de l'équation. *« Lyon est au croisement d'influences océaniques, méditerranéennes et continentales*, rappelle Sébastien Patural, directeur du site. *Comme notre métier anticipe à trente ans, il faut déjà penser à des espèces capables de résister autant à un – 10 °C qu'à un climat nord africain. »* Les équipes puisent leur inspiration en matière de végétaux dans des climats allant du nord du Mexique à la Crète.

Un modèle plus durable

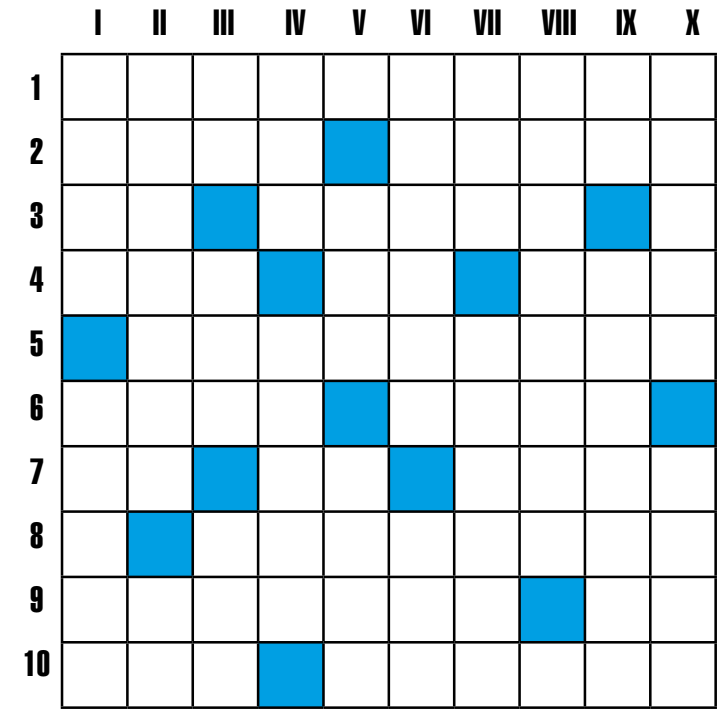
Dans une des innombrables allées quadrillant les 19 hectares de culture en serre, pot ou pleine terre, le directeur s'arrête près d'un arbuste. *« Ce pistachier, par exemple, a rejoint notre palette végétale il y a moins de cinq ans ! »*, pointe Sébastien Patural. Autour, certaines espèces autrefois répandues ont disparu, comme le bouleau, chez qui le stress provoqué par la pollution renforçait le pouvoir allergène. D'autres arbres se sont imposés, comme les érables, appréciés pour leur feuillage. *« Le centre a aussi largement augmenté sa part de vivaces, des plantes qui ne gèlent pas »*, explique-t-on.

Achetés à l'état de graines ou de jeunes plants, ou nés ici à partir de semis et bouturages, les végétaux sont ensuite arrosés, soignés, rempotés quotidiennement par quinze agents. Certaines plantes, à l'image des fleurs, ne demandent à être choyées que quelques mois ; d'autres, comme les arbres, devront s'épanouir plus de sept ans, avant leur « livraison ». Dernière en date : 2.500 végétaux venus remplacer le béton sur la nouvelle place Bellevue, inaugurée il y a cinq mois en surplomb de la ville, dans le 4e arrondissement. L'opération dessine un modèle plus durable. *« On a troqué les bacs pour de la pleine terre et on favorise la triple strate – massif, arbuste, arbre – ce qui permet à chacun de mieux se nourrir et se protéger »*, indique Gilles Cailleau.

Aujourd'hui répandus – même si leur champ d'action varie – les centres horticoles municipaux permettent aux collectivités d'échapper en partie aux logiques de rendement pour espérer maîtriser la production, le coût, la provenance ou les méthodes (gestion de l'eau, phytosanitaires…). Le site lyonnais, par exemple, ne se fournit qu'en France, bénéficie du label Plante bleue et augmente chaque année son autonomie – vaste source d'économies. Autre mission, préserver l'identité locale du patrimoine naturel : *« Nous laissons les palmiers à la Côte d'Azur et travaillons plutôt à retrouver ou préserver des espèces emblématiques, à l'image du mûrier »*, détaille Gilles Cailleau.

Eve Guyot

À vous de jouer !



MOTS CROISÉES

SUDOKU

	4				7			
7		5	9	1				
6						5		
	3		8		6		1	
							3	
5		2					8	4
1	8	7			9			
9						7		1
	6		1			4		

HORIZONTALEMENT

1. Manque d'agrément. 2. Enveloppe. Théâtre parisien. 3. Pour tirer juste. Elles font monter les cours. 4. Réformateur tchèque. Copulative. Certain. 5. Celle de Mathusalem fut exceptionnelle. 6. Drame populaire. Punit sans mesure. 7. Hic. Initiales d'un musicien allemand. Bleu-vert. 8. Incapacité d'engendrer. 9. Douanier. Issu. 10. Haute école. Qui ne sont pas ouvrables.

VERTICALEMENT

I. Le quatrième homme. Mathématicien français. II. Chaumes. On veille en attendant sa fin. III. Du cuivre. Note. Ville du Nigeria. IV. Où l'affaire accroche. Sur des timbres scandinaves. V. Désert de pierrailles. Libre-service. VI. Voies. Vieille tige. VII. Ville des Pays-Bas. Elle anime le piston. VIII. Directement insérés sur un organe. IX. Sur la boussole. Se dit d'une demi-sœur. X. Peut être sympathique. Dans l'Orne.

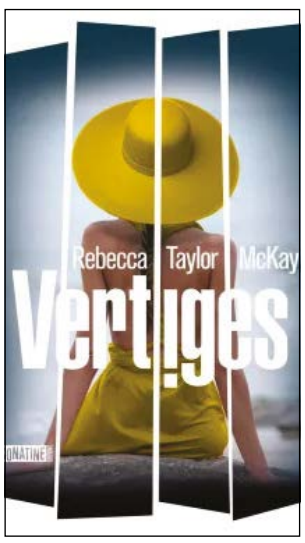
SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Sécheresse.- 2. Etui. Odéon.- 3. Té. Crues.- 4. Hus. Et. Sûr.- 5. Longévité.- 6. Mélo. Sale.- 7. Os. RS. Pers.- 8. Agénésie.- 9. Gabelou. Né.- 10. ENA. Fériés.

VERTICALEMENT
I. Sethi. Monge.- II. Etteules. An.- III. Cu. Sol. Aba.- IV. Hic. Norge.- V. Reg. Self.- VI. Routes. Noé.- VII. Ede. Vapeur.- VIII. Sessiles.- IX. SO. Utérine.- X. Encre. Sées.

3	4	8	5	6	7	1	2	9
7	2	5	9	1	3	8	4	6
6	9	1	4	8	2	5	7	3
4	3	9	8	5	6	2	1	7
8	1	6	7	2	4	9	3	5
5	7	2	3	9	1	6	8	4
1	8	7	6	4	9	3	5	2
9	5	4	2	3	8	7	6	1
2	6	3	1	7	5	4	9	8

— Livres de la semaine —



Vertiges

REBECCA TAYLOR MCKAY

En lisant ce livre, vous allez commencer par vous imaginer qu'il s'agit d'une histoire assez banale.
Celle de deux amoureux, Clara et Spencer, qui passent leur lune de miel en Italie, dans un très bel hôtel près de Positano. Et qui, entre bains de soleil et cocktails face à la mer, se lient d'amitié avec un autre couple.
Les choses ne sont néanmoins pas aussi parfaites qu'elles en ont l'air. Et elles se compliquent même assez vite lorsque Clara reçoit un message anonyme pour la prévenir que son mari lui ment. Peu à peu, la paranoïa s'empare de Clara.

Date de parution : 7 mai 2026. Sonatine - 408 pages - 22,90 €

Rebecca Taylor McKay — Coup de Cœur de la semaine

Rebecca Taylor McKay est l'auteure d'un premier roman, *Vertiges*, nominé pour le Women's Prize Discoveries et le Northern Writers Sid Chaplin Award. Elle vit à Calderdale dans le Yorkshire de l'Ouest.



Ma voisine

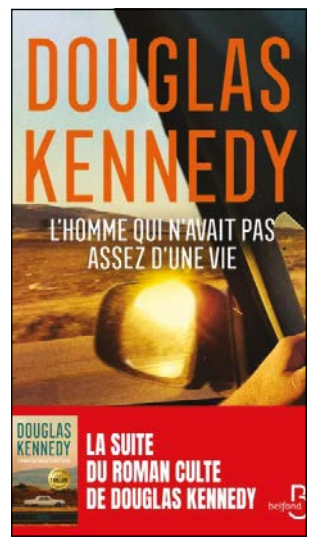
LYNDEE WALKER

Ma voisine ?
Une mère idéale. Une épouse irréprochable. La perfection incarnée.
Enfin… C'est ce que je croyais.
Cinq enfants modèles, du pain fait maison qui cuit au four tous les matins, un vrai mariage d'amour avec son petit ami du lycée : ma voisine est la parfaite femme au foyer.
Alors pourquoi est-elle si froide avec moi ? Pourquoi ses enfants ne vont-ils pas à l'école ? Pourquoi la famille ne se rend-elle jamais en ville ?
Ma voisine cache quelque chose.
Moi aussi.

Date de parution : 4 juin 2026. Les Escales - 388 pages - 21,90 €

LynDee Walker — Coup de Cœur de la semaine

Journaliste reconnue, LynDee Walker est l'autrice de plus de vingt romans à succès. *Ma Voisine* (*The Housewife Next Door*, 2026), un thriller psychologique, est son premier roman traduit en français. Elle vit à Richmond, en Virginie.



L'homme qui n'avait pas...

DOUGLAS KENNEDY

Depuis le décès brutal de son épouse, Andrew Tarbell aimerait se rapprocher de son fils, Jack, avec qui il entretient une relation difficile.
Longtemps à la dérive, le jeune homme s'est reconverti en apprenti journaliste dont Andrew suit assidûment les publications.
Or voici que Jack dévoile une enquête sur une affaire de plagiat qui fait les gros titres à Hollywood. Le nom du coupable ? Adam Bradford. Pour Andrew, c'est le choc. Adam est le fils qu'il a abandonné quand il s'appelait encore Ben Bradford et qu'il avait été déclaré mort dans un accident de bateau. Aujourd'hui, la vérité pourrait bien remonter à la surface.

Date de parution : 7 mai 2026. Belfond - 352 pages - 22,90 €

Douglas Kennedy — Coup de Cœur de la semaine

Plusieurs des romans de Douglas Kennedy ont reçu des récompenses littéraires et fait l'objet d'une adaptation cinématographique. L'auteur s'est fait connaître grâce à son livre mondialement célèbre *Piège nuptial*.

EMPLOI - SERVICES

EMPLOI - OFFRES

Urgent cherche auxilaire de vie pour 2 heures, Habite Bercoux contact par Tél : 0516101008. Merci

SERVICES

Urgent, femme cherche heures de ménage, sur le secteur St Jean d'Angély, 10km alentour. Tél: 06 58 52 08 74

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

RENCONTRES

Retraitée dynamique recherche monsieur plus de 80ans, bonne éducation, sans enfant pour relation heureuse, entraide et combler solitude dans la confiance et le partage Tél: 06 50 00 77 92

l'Angérien libre

29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - Cap. 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.

RÉDACTION · redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand
Journalistes : Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.

PUBLICITÉ · f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 66 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal BAC DE TRI

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers **PROFESSIONNELS :** contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €
TOTAL DE VOTRE ANNONCE		..... €	..... €	..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30** pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre · Journal MEMBRE du réseau · ALC RÉGIE

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

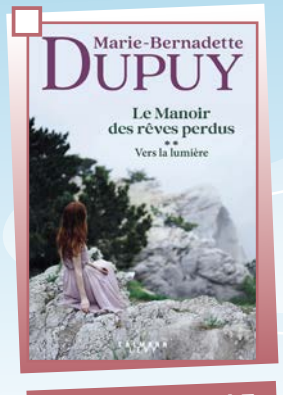
1 AN = 66 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 121 €
104 numéros
soit 28 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le jeudi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur langerienlibre.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
***Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert** (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Angérien Libre** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Angérien Libre - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

CONSTITUTIONS

A2619**555**

SAS NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS
À ROYAN (CHARENTEMARITIME)
1, BOULEVARD DE CORDOUAN

Constitution

Suivant acte reçu par Maître Joël VIGNARD, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 bd André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 boulevard de Cordouan, le 8 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : CELESTOUILLE.
Le siège social est fixé à : SAINT-SULPICE-DE-ROYAN (17200) , 1 Chemin du Verger .
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : M. Guillaume MAIANO et Mme Justine MASSET.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis

Le Notaire

A2619**744**

Maître Patrick PAYET
30 rue Marcelin Berthelot
17100 SAINTES
05-46-93-91-00
patrick.payet@avocat.fr

FLEURS DE PAPILLON

104 avenue de cognac
17770 BRIZAMBOURG

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
- FORME : Société à Responsabilité Limitée
- DENOMINATION : FLEURS DE PAPILLON
- SIEGE SOCIAL : 104 avenue de cognac 17770 BRIZAMBOURG
- OBJET : La création, la fabrication et la vente d'articles de décoration, d'objets d'art floral, la vente de produits liés au bien être et tous produits assimilés, l'exploitation d'un salon de thé incluant la vente de boissons et de petite restauration à consommer sur place, l'organisation, la conception, la réalisation de prestations d'évènementiel incluant la location de matériel décoratif et floral,
- CAPITAL : 500 euros
- APPORTS EN NUMERAIRE : 500 euros
- GERANT : Madame Pauline CASCALES, demeurant 104 avenue de cognac à BRIZAMBOURG
- IMMATRICULATION : au RCS de Saintes

Pour avis,

A2618**873**

SAS NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS
À ROYAN (CHARENTEMARITIME)
1, BOULEVARD DE CORDOUAN

CREATION DE SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître Charlotte ALEXANDRE-DOUNET, Notaire Salariée de la SAS «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 bd André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 bd de Cordouan, e 2 juillet 2026, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : RACA.
Le siège social est fixé à : GEMOZAC (17260), 25 route des Sarments.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Rodolphe BROUCARET et Madame Angélique PARONNEAU épouse BROUCARET.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au RCS de SAINTES.

Pour avis

Le Notaire

A2619**992**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 29/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : 2B2M Holding
Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Siège social : 11 Rue de la Muse, 17000 LA ROCHELLE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Gérance : M. BERNARD Julien 11 Rue de la Muse 17000 LA ROCHELLE

La gérance

MODIFICATIONS

A2619**701**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

YACHT CONCEPT

SARL au capital de 162.000 €
Siège social : 36 rue de Québec - 17000 LA ROCHELLE
478 603 780 R.C.S. LA ROCHELLE

Le 19 juin 2026 l'assemblée générale a décidé de nommer la société EURECAC dont le siège est 1 rue du Bois d'Huré 17140 LAGORD en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Pour avis

A2619**570**

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Ariane DELSOL
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

LENYMAT SARL CS 200 € Siège social : 19 Avenue de Cognac 17200 ROYAN 498 827 286 RCS SAINTES

Par AGE du 23/06/2026, aux conditions de l'art L227-3 C.com, a été décidé la transformation en SAS à compter de ce jour, le transfert de siège social du 19 Av de Cognac 17200 ROYAN au 19 Rue du Centre 17570 ST AUGUSTIN, l'extension de l'objet social aux activités de société holding, détention immobilière, rachat revente, promotion immobilière et marchand de biens. La dénomination, la durée, l'exercice social, le capital demeurent inchangé.
Stéphane PAUQUET, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transfo et a pris les fonction de Président.
RCS SAINTES
Pour Avis, LA PRESIDENTE

A2619**661**

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Olivier LOPEZ
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

ATRISSEM societe par actions simplifiée

AU CAPITAL DE 10 400 EUROS
Siège social : 5 RUE DE LA PIERRE CREUSE
ZA MOULINVEAU, 17400 LA VERGNE
489 752 071 RCS SAINTES-17100

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 17 juin 2026, l'assemblée générale a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant la société **BURDI LINK**, représentée par M. Arnaud CHEMINADE, société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes, dont le siège social est situé au 36 rue de la Franchise, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 938 582 467, pour la durée restant à courir du mandat du commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027. Mention sera faite au RCS de SAINTES. Pour avis, Le Président.

A2618**965**

SAS NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS
À ROYAN (CHARENTEMARITIME)
1, BOULEVARD DE CORDOUAN

CARPIER OLIVIER Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 170 000,00 euros
Siège social : 16, route du Fief Villeneuve 17120 ARCES
Transféré au : 25, rue des Bocages 17132 MESCHERS SUR GIRONDE
880 567 805 R.C.S. SAINTES

Transfert du siège social et modification au sein de la gérance

Aux termes d'une AGE en date du 01/04/2026 avec effet au 01/04/2026, il a décidé de transférer le siège social de ARCES (17120), 16, rte du Fief Villeneuve à MESCHERS-SUR-GIRONDE (17132), 25, rue des Bocages, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts et de la nomination de Madame Laétitia TROTIGNON épouse CARPIER, en qualité de co-Gérante.

Pour avis

Le Gérant

FONDS DE COMMERCE

A2618**846**

SELARL ETEVENARD et CHARREYRON
Notaires Associés
39 rue André Brugerolle
17160 MATHA

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me ETEVENARD, le 30 juin 2026, enregistré au SPFE de SAINTES 1, le 06 juillet 2026 Réf 2026N n°925, Christelle GOUINEAU, demeurant à AUTHON EBEON (17), 3 rue de la Poste, née à ST JEAN D'ANGELY (17), le 02 juillet 1971, immatriculée au RCS de Saintes sous le numéro 400171336 a cédé à Nadia Véronique EGRETEAU, demeurant à MIGRON (17), 3, rue des Coudres, née à ST JEAN D'ANGELY (17), le 1er octobre 1979, un fonds de commerce de d'épicerie, mercerie, quincaillerie, vente au détail de bières, limonades, vins et spiritueux à emporter, tabac, presse et journaux, dépôt de pain, jeux de la Française des Jeux, dépôt de colis, débit de tabac, exploité à AUTHON EBEON (17), 3 rue de la Poste, moyennant le prix de 47.200,00 €, s'appliquant, aux éléments incorporels pour 44.200,00 € - aux matériels, mobiliers, agencements pour 3.000,00 €, Entrée en jouissance au 30 juin 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me ETEVENARD, notaire à Matha (17), où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, le notaire

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

DISSOLUTION PAR TUP

A2618**036**

PERIGNY IMMOBILIER Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10 000 euros

Siège social : 41 Bis rue du Stade
17180 PERIGNY
851 347 922 RCS LA ROCHELLE

Par décision du 31 décembre 2025, la société COURATIER AND CO, Société civile au capital de 552 761 euros, dont le siège social est 12 rue du Péré 17180 PERIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 850 634 403 RCS LA ROCHELLE a, en sa qualité d'associée unique de la Société PERIGNY IMMOBILIER, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société PERIGNY IMMOBILIER au profit de la société COURATIER AND CO, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de La Rochelle, 14 rue du Palais 17000 LA ROCHELLE.
Pour avis

La Gérance

VENTES

A2619**594**

Vente aux enchères publiques sur LJ d'une société de vente de matériels pour culture hydroponique le vendredi 24/07/2026 à 10h00 sis 4 ZAC BOBINERIE 17810 Saint Georges des Coteaux. Visites et inscriptions sur place avant la vente le 24/07/2026 entre 9h00 et 9h45. Vente sur place à partir de 10H00 et en live sur le Moniteur des Ventes. Paiement par CB, virement ou espèces (1000 EUR max frais inclus).
Pour infos, merci de contacter l'étude JUSTICEO au 05.46.74.19.19 ou encheres@justiceo.fr ou le site Le Moniteur des Ventes.

A2619**085**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Palais de Justice de SAINTES, Square Foch
le Vendredi 11 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 30
Sur la Commune de DOEUIL SUR LE MIGNON (17330)

• LOT N°1 : MISE A PRIX : 77.950,00 €
Diverses parcelles en nature de sol, terre, pré, cadastrées section :
H n°31, «Près d'Usseau», pour 75a 52ca (terre) ; H n°33, «Prés d'Usseau», pour 13a 34ca (terre) ; H n°34, «Prés d'Usseau», pour 23a 55ca (terre) ; H n°52, «Germon», pour 11a 20ca (terre). H n°54, «Germon», pour 7a 30ca (pré) ; H n°55, «Germon», pour 8a 30ca (terre) ; H n°58, «Germon», pour 34a 95ca (terre) ; H n°59, «Germon», pour 4a 20ca (terre) ; H n°83, «Germon», pour 7a 60ca (terre) ; H n°84, «Germon», pour 1a 95ca (terre) ; H n°85, «Germon», pour 2a 70ca (terre) ; H n°97, «Germon», pour 8a 90ca (sol) ; H n°98, «Germon»,
pour 5a 75ca (terre) ; H n°99, «Germon», pour 8a 80ca (terre) ; H n°100, «Germon», pour 8a 80ca (terre) ; H n°104, «Le Grand Puits», pour 95ca (terre) ; H n°105, «Le Grand Puits», pour 68a 40ca (terre) ; H n°120, «Le Grand Puits», pour 26a 60ca (terre) ; H n°121, «Le Grand Puits», pour 8a 60ca (terre) ; H n°122, «Le Grand Puits», pour 22a 75ca (terre) ; H n°123, «Le Grand Puits», pour 1ha 48a 90ca (terre) ; H n°124, «Le Grand Puits», pour 1ha 03a 05ca (terre) ; H n°519, «Germon», pour 34a 95ca (terre) ; H n°571, «Germon», pour 48a 17ca (terre) ; ZA n°1, «La Mechninerie» pour 22a 20ca (Terre) ; ZA n°2, «La Mechninerie» pour 1ha 90a 80ca (Terre) ; ZA n°4, «La Mechninerie» pour 24a 50ca (Terre) ; ZA n°5, «La Mechninerie» pour 38a 60ca (Terre) ;ZA n°6, «La Mechninerie» pour 46a 20ca (Terre) ; ZA n°7, «La Mechninerie» pour 23a 60ca (Terre) ;ZA n°11, «La Mechninerie» pour 94a 50ca (Terre) ; ZA n°12, «La Mechninerie» pour 49a 60ca (Terre) ; ZA n°13, «La Mechninerie» pour 13a 90ca (Terre) ; ZR n°6, «Les Jeunes Vignes» pour 3ha 64a 40ca (Terre) ; ZR n°7, «Les Jeunes Vignes» pour 4ha 74a 80ca (Terre) ; ZR n°8, «Les Jeunes Vignes» pour 14a 00ca (Terre) ; ZR n°9, «Les Jeunes Vignes» pour 1ha 94a 80ca (Terre) ; ZR n°57, «Le Grand Puits» pour 1ha 69a 10ca (Terre) ; ZR n°58, «Le Grand Puits» pour 32a 10ca (Terre) ; ZR n°59, «Le Grand Puits» pour 25a 10ca
(Terre) ; ZR n°60, «Le Grand Puits» pour 1ha 05a 20ca (Terre) ; ZR n°61, «Le Grand Puits» pour 2ha 16a 70ca (Terre) (louées)
Soit un total de 27ha 85a 23ca
• LOT N°2 : MISE A PRIX : 50,00 €
Une parcelle section H n°96, «Germon», pour 3a 65ca (jardin) (louée)
outre les charges clauses et conditions prévues au cahier des charges déposé par la SCP ROUDET-BOISSEAULEROY au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINTES (réf :25/00007), où il pourra y être consulté par toute personne intéressée. Les enchères devront être exclusivement portées par un avocat inscrit au barreau du Tribunal de SAINTES.
Visite prévue par un membre de la SELARL MORIN-RENARD sur les lieux.
Le Mardi 25 AOUT 2026 à 10h00
Début de la visite : parcelle H n°31 «Près d'Usseau»



Mon petit Angérien libre

EN PARTENARIAT AVEC MILAN

Protoxyde d'azote : c'est toxique !

Sa vente est interdite aux moins de 18 ans, pourtant de plus en plus d'ados en respirent pour rigoler. Des adultes aussi s'en servent comme d'une drogue ! Une loi est en préparation pour empêcher cette utilisation dangereuse, dont voici les effets les plus graves.

On peut manquer d'air

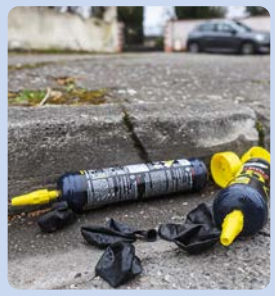


Les personnes qui utilisent ce gaz pour s'amuser le respirent 3 ou 4 minutes, dans un ballon. **Le protoxyde d'azote prend alors la place de l'oxygène** dans l'air inspiré. Si on en respire trop ou dans un espace fermé, cela peut entraîner un risque d'étouffement.

On peut perdre connaissance



Surnommé « gaz hilarant », le protoxyde d'azote provoque des fous rires pendant quelques minutes. **Cet état est souvent suivi de vertiges.** Si la dose est élevée, la personne qui en a consommé peut s'évanouir et se blesser à la tête en chutant.



La loi prévoit d'interdire la vente de protoxyde d'azote, sauf à ceux qui l'utilisent pour leur travail (les médecins, par exemple). Plusieurs villes interdisent déjà d'en consommer dans la rue. Cela pourrait être étendu à toute la France.

© Frédéric Scheiber / Hans Lucas / AFP.

On peut rester paralysé



Dans certains cas, le protoxyde d'azote peut **perturber le fonctionnement du cerveau** et causer une faiblesse des muscles, voire une paralysie. Cela veut dire qu'une partie du corps ne fonctionne plus, comme les bras ou les jambes. Et parfois, ça dure toute la vie.



On peut avoir des hallucinations



En modifiant le fonctionnement du cerveau, le protoxyde d'azote peut provoquer **une sensation de panique.** Certaines personnes voient ou entendent des choses irréelles : ce sont des hallucinations. **Même à petite dose, il y a un risque !**

Texte : Marie Hirtzberger. Illustrations : © Mélody Denturck. Merci à Rémy Diesnis, médecin urgentiste à Roubaix et membre de Protoside, une association de prévention contre l'intoxication au protoxyde d'azote.

milan

Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com

1jour 1actu